



DOUCUMENT D'INFORMATION

Admission sur ALTERNEXT PARIS

Conformément à:

- La loi n° 2009-1255 du 19 octobre 2009 "tendant à favoriser l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises et à améliorer le fonctionnement des marchés financiers" et prévoyant "la possibilité pour une société cotée sur un marché réglementé de demander l'admission aux négociations de ses instruments financiers sur un système multilatéral de négociation organisé (SMNO)",
- L'arrêté du 4 novembre 2009 portant sur l'homologation des modifications du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, tel que publié au journal officiel du 13 novembre 2009, et
- Les articles 1.4, et 3.3 des règles d'Alternext Paris telles que publiées le 16 novembre 2009,

Euronext Paris S.A a décidé l'admission sur Alternext des 489 750 actions existantes composant le capital de la société POUJOULAT.

L'admission des actions de la société POUJOULAT aura lieu le 24 juin 2010, selon la procédure de cotation directe dans le cadre de son transfert d'Euronext vers Alternext.

Sommaire

1.	RAPPORT DE GESTION DU GROUPE ET DE POUJOULAT S.A.	5
1.1	<i>RAPPORT DE GESTION DU GROUPE 2009</i>	5
1.1.1	FAITS MARQUANTS ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2009	5
1.1.2	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION 2009	6
1.1.3	ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE	7
1.1.4	ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	7
1.1.5	PERSPECTIVES DES FILIALES CONSOLIDÉES	7
1.1.6	LES NORMES IFRS	8
1.1.7	ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE	8
1.2	RAPPORT DE GESTION DE POUJOULAT S.A.	8
1.2.1	EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX	8
1.2.2	ACTIVITÉ DES FILIALES CONSOLIDÉES	10
1.2.3	ÉLÉMENTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX	14
1.2.4	FILIALES ET PARTICIPATIONS	16
1.2.5	INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENTS DES DETTES FOURNISSEURS	16
1.2.6	PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL	17
1.2.7	DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT	17
1.2.8	ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	17
1.2.9	PERSPECTIVES	17
1.2.10	ÉVOLUTIONS DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ	17
1.2.11	ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE	18
1.2.12	BOURSE ET ACTIONNARIAT	18
1.2.13	DÉTENTION PAR POUJOULAT S.A. DE SES PROPRES ACTIONS	18
1.2.14	AFFECTATION DU RÉSULTAT	18
1.2.15	CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	19
1.2.16	INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX	19
1.2.17	OBSERVATIONS DES MEMBRES DU COMITÉ D'ENTREPRISE	22
1.2.18	SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	22
1.2.19	SITUATION DES MANDATS DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES	23
1.3	RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES	24
2.	GROUPE POUJOULAT – COMPTES CONSOLIDÉS	25
2.6.1	GENERALITES.....	29
2.6.2	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	44
2.6.3	BILAN ACTIF CONSOLIDÉ.....	48
2.6.4	BILAN PASSIF CONSOLIDÉ.....	52
2.6.5	AUTRES INFORMATIONS.....	56

3.	POUJOLAT S.A – COMPTES SOCIAUX	58
	<i>3.1 COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DECEMBRE 2009.....</i>	<i>58</i>
	<i>3.2 BILAN AU 31 DECEMBRE 2009.....</i>	<i>60</i>
	<i>3.3 ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX.....</i>	<i>61</i>
4.	RAPPORTS	77
	4.1 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2010	77
	4.2 RAPPORT SPÉCIAL DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SRUVEILLANCE SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE (ARTICLE L. 225-68 DU CODE DE COMMERCE)	78
	4.3 RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	83
	4.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	85
	4.5 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES	87
	4.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE	91
5.	TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2010	93
6.	INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX (art L820-3) (pour mise à disposition de l'Assemblée Générale du 11 juin 2010)	95
7.	EVOLUTION DU COURS DE BOURSE SUR LES 24 DERNIERS MOIS	96
8.	ETAT DES COMMUNICATIONS FAITES SUR EURONEXT C	97 97
9.	SITUATION DE TRESORERIE	99

Rapport financier 2009

POUJOLAT
Société anonyme à Directoire et
Conseil de surveillance
au capital de 12 000 000 euros
Siège social : Parc d'Activités Economiques Les Pierrailleuses
79360 GRANZAY GRIPT
781 446 521 RCS NIORT

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009

Je soussigné Frédéric COIRIER, Président du Directoire de la Société POUJOLAT SA, atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, qu'à ma connaissance, les comptes sociaux de POUJOLAT SA ainsi que les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat.

J'atteste également que les rapports de gestion de POUJOLAT SA et du Groupe expriment fidèlement l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière.

Président du Directoire

Frédéric Coirier

1. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE ET DE POUJOLAT S.A.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et de la Loi sur les sociétés commerciales afin de vous présenter le compte-rendu de la gestion du Groupe et de la société POUJOLAT S.A. au cours de l'exercice 2009, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de la société POUJOLAT S.A.

1.1 RAPPORT DE GESTION DU GROUPE 2009

1.1.1 FAITS MARQUANTS ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

Leader européen, le groupe POUJOLAT conçoit, fabrique et commercialise des conduits métalliques et des sorties de toit.

Le chiffre d'affaires consolidé 2009 s'inscrit en légère progression à 136 728 milliers d'euros comparé à 135 784 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

La part à l'export progresse de 9%. Elle représente 13% du chiffre d'affaires total. Cette évolution est liée principalement à l'activité générée sur le 4^e trimestre 2009 par l'intégration de la société LIVE GmbH dans le périmètre.

La ventilation du chiffre d'affaires export est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
BELGIQUE	6 008	5 960
ROYAUME-UNI	3 579	3 735
ITALIE	465	719
PAYS-BAS	1 333	1 545
POLOGNE	925	1 368
TURQUIE	499	556
ALLEMAGNE	1 996	19
AUTRES PAYS DE LA CEE	2 307	2 326
AUTRES PAYS HORS CEE	1 036	415

Le résultat opérationnel courant ressort à 12 296 milliers d'euros pour 2009 contre 12 869 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

Le résultat opérationnel s'élève à 12 557 milliers d'euros comparé à 12 885 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net part du Groupe ressort à 8 049 milliers d'euros pour 2009 (6 829 milliers d'euros pour 2008) et représente 5,9% du chiffre d'affaires consolidé.

Le total du bilan net ressort à 114 996 milliers d'euros en 2009 contre 110 287 milliers d'euros en 2008.

L'actif non courant net se situe à 35 141 milliers d'euros en 2009 contre 32 432 milliers d'euros en 2008.

Les investissements de l'exercice concernent principalement :
(en milliers d'euros)

Immobilisations incorporelles	251
Immobilisations corporelles	
• Terrains et aménagements	346
• Bâtiments et agencements	2 623
• Matériels et outillages	3 260
• Autres immobilisations corporelles	857
Total	7 337

Les acquisitions de l'exercice portent notamment sur :

- l'intégration des valeurs d'actifs, consécutive à l'entrée de la société LIVE GmbH dans le périmètre de consolidation
- l'achat de nouveaux outils de production
- l'aménagement des bâtiments du Groupe

1.1.2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION 2009

Sociétés intégrées globalement :

POUJOLAT S.A., société mère	France
1. S.A. POUJOLAT	Belgique
2. S.A. POUJOLAT BELUX	Belgique
3. S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	France
4. S.A.S WESTAFLEX BÂTIMENT	France
5. POUJOLAT UK Ltd	Royaume-Uni
6. POUJOLAT BV	Pays-Bas
7. S.A.S BEIRENS	France
8. POUJOLAT Sp. z o.o.	Pologne
9. POUJOLAT BACA	Turquie
10. S.A.S. EURO ÉNERGIES	France
11. LIVE GmbH	Allemagne

Société mise en équivalence :

12. S.A.R.L QUALITY BÛCHES	France
----------------------------	--------

Variation de l'exercice :

- Le pourcentage de participation de la société POUJOLAT Sp. z o.o. est passé de 99,99 % au 31 décembre 2008 à 100 % au 31 décembre 2009.
- Le pourcentage de participation de la S.A.S. EURO ÉNERGIES est passé de 47 % au 31 décembre 2008 à 97 % au 31 décembre 2009.

- La société LIVE GmbH (Allemagne) est entrée dans le périmètre de consolidation le 2 octobre 2009. Elle est détenue à 100 %.
- La société POUJOULAT Srl (Italie) a été déconsolidée au 1^{er} janvier 2009. Cette structure n'a pas eu d'activité sur l'année et a fait l'objet d'une dissolution. Le groupe POUJOULAT reste cependant présent en Italie par l'intermédiaire d'un partenaire local spécialisé dans la fourniture de conduits de raccordement.

1.1.3 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Dans un contexte économique fragile, le groupe POUJOULAT a maintenu ses équilibres de bilan et sa rentabilité nette globale.

La part des dettes financières à plus d'un an reste inférieure à 40 % des capitaux propres.

La valeur moyenne de nos encours clients en nombre de jours de chiffre d'affaires s'est réduite. Il faut cependant rester très prudent, les premiers mois de l'année 2010 montrent une réelle fragilité financière de certains clients.

Nous maintenons notre politique de paiement comptant de nos fournisseurs, leur assurant ainsi une meilleure garantie de pérennité.

Nous avons renforcé notre présence sur le territoire européen en 2009 par l'acquisition en Allemagne de la société LIVE GmbH.

1.1.4 ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le groupe POUJOULAT a une activité de recherche et développement qui concerne les tubages métalliques, les systèmes d'évacuation de fumée et le développement des énergies renouvelables. Les dépenses de l'exercice ressortent à 879 milliers d'euros et sont comptabilisées en charges.

1.1.5 PERSPECTIVES DES FILIALES CONSOLIDÉES

- La société WESTAFLEX BATIMENT prévoit une légère croissance de son activité et le maintien de son niveau de résultat actuel.
- La société TÔLERIE FOREZIENNE prévoit une croissance de son activité supérieure à 5 % et le maintien de sa rentabilité nette.
- La société BEIRENS prévoit une légère progression de son activité et un bon niveau de résultat pour l'exercice 2010.
- La société EURO ENERGIES prévoit une augmentation forte de son volume d'activité sur 2010 et un résultat positif.
- La société POUJOULAT BELUX prévoit un maintien de son activité et un résultat positif modéré.
- La société POUJOULAT UK devrait subir un léger ralentissement de son activité tout en maintenant un résultat à l'équilibre. Les évolutions de taux de change restent cependant à surveiller.
- La société POUJOULAT BV anticipe une légère progression de son activité et le maintien de son résultat actuel.
- La société POUJOULAT Sp. z o.o. prévoit une légère progression de son activité pour un résultat attendu proche de l'équilibre, nonobstant les risques liés aux variations de taux de change.
- La société POUJOULAT BACA prévoit une progression de son activité dans un contexte économique encore fragile. Le résultat devrait rester déficitaire en 2010.
- La société LIVE GmbH anticipe une progression de son activité et de son résultat.

Pour l'année 2010, il nous paraît raisonnable d'anticiper une légère progression de notre chiffre d'affaires consolidé et le maintien d'un bon niveau de rentabilité.

1.1.6 LES NORMES IFRS

a. Conformité au référentiel IFRS

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés disposant d'instruments cotés sur un marché réglementé de l'Union Européenne ont l'obligation d'établir leurs états financiers consolidés, à compter du 1^{er} janvier 2005, en conformité avec les normes IFRS applicables au 31 décembre 2005, adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2009 et les comptes comparatifs de l'exercice 2008 du Groupe formé par POUJOULAT S.A. et ses filiales ont été établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) élaboré par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les exigences de chaque norme IAS et IFRS obligatoire au 31 décembre 2009 ainsi que leurs interprétations SIC et IFRIC que comprend le référentiel IFRS ont été intégralement respectées par le groupe POUJOULAT.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, telle que l'IAS 27 révisée et l'IFRS 3 révisée (regroupement d'entreprises).

b. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que le groupe POUJOULAT procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat consolidés.

Ces estimations et hypothèses concernent notamment l'évaluation des impôts différés, des provisions, des avantages au personnel, la reconnaissance du chiffre d'affaires ainsi que l'évaluation des actifs immobilisés. Elles sont détaillées dans les paragraphes y afférant des notes annexes aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

1.1.7 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

1.2 RAPPORT DE GESTION DE POUJOULAT S.A.

1.2.1 EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels qui vous sont soumis sont établis selon les formes et méthodes d'évaluation prescrites par les textes en vigueur et précisées dans l'annexe.

Celles-ci n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Dans le cadre des modifications apportées dans le traitement des actifs par les règlements du CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 et 2004-06 du 23 novembre 2004, applicables pour les exercices sociaux ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, la Société a fait l'application de la méthode dite "rétrospective" pour réviser les plans d'amortissement.

Seuls les immeubles ont fait l'objet d'une décomposition.

Le chiffre d'affaires net ressort à 101 581 milliers d'euros en 2009 contre 104 817 milliers d'euros en 2008, soit une baisse de 3,09 %.

Le chiffre d'affaires net 2009 s'est réparti comme suit :

Par familles de produits	%	Par familles de clients	%
Sorties de toit et accessoires	21	Distribution spécialisée	74
Conduits à double paroi isolés	54	Constructeurs et installateurs	12
Conduits à simple paroi et conduits flexibles	23	Spécialistes de la cheminée	8
Autres produits	2	Exportation	6
TOTAL	100	TOTAL	100

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation passe de 7 344 milliers d'euros en 2008 à 6 368 milliers d'euros en 2009, et se répartit ainsi :

(en milliers d'euros)	2009	2008
BELGIQUE	1 988	2 109
ROYAUME-UNI	2 021	1 977
ITALIE	408	187
PAYS-BAS	711	805
POLOGNE	6	118
TURQUIE	46	115
ALLEMAGNE	26	41
AUTRES PAYS DE LA CEE	978	1 650
AUTRES PAYS HORS CEE	184	342
TOTAL	6 368	7 344

Le résultat d'exploitation se situe à 9 072 milliers d'euros en 2009 contre 10 738 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent, soit une diminution de 15,51 %.

Le résultat financier s'établit à - 71 milliers d'euros en 2009, contre - 1 984 milliers d'euros en 2008.

Le résultat courant avant impôt est de 9 001 milliers d'euros en 2009 contre 8 753 milliers d'euros en 2008, soit une progression de 2,8 %.

Le résultat exceptionnel est de - 280 milliers d'euros en 2009 contre - 358 milliers d'euros en 2008.

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise est de 763 milliers d'euros (y compris forfait social pour 29 K€) pour 2009 contre 709 milliers d'euros en 2008.

L'intéressement ressort à 1 815 milliers d'euros pour 2009 contre 1 697 milliers d'euros en 2008.

L'impôt sur les bénéfices se situe à 2 678 milliers d'euros en 2009 contre 2 612 milliers d'euros en 2008.

Le résultat net s'établit à 5 280 milliers d'euros en 2009 contre 5 074 milliers d'euros en 2008, soit une progression de 4,06 %.

L'effectif au 31 décembre 2009 ressort à 634 salariés (205 employés et cadres, 377 ouvriers et 52 représentants) contre 607 au 31 décembre 2008.

Le total du bilan net ressort à 92 129 milliers d'euros en 2009 contre 91 217 milliers d'euros en 2008.

L'actif immobilisé net se situe à 36 877 milliers d'euros en 2009 contre 35 063 milliers d'euros en 2008.

Les acquisitions de l'exercice concernent principalement :

(en milliers d'euros)

Immobilisations incorporelles	179
Immobilisations corporelles	
• Terrains et aménagements	815
• Bâtiments et agencements	1 384
• Matériels et outillages	1 624
• Autres immobilisations corporelles	250
Immobilisations financières	
• Augmentation des participations	1 233
• Augmentation autres immobilisations financières	13
TOTAL	5 498

Les acquisitions de l'exercice portent notamment sur la mise en place de nouveaux outils de production, sur l'acquisition d'un ensemble immobilier dans l'Indre destiné au stockage des marchandises d'EURO ÉNERGIES ainsi que sur l'achat d'un bâtiment industriel en Pologne destiné à l'exploitation de notre filiale POUJOLAT Sp. z.o.o.

L'augmentation des participations correspond à l'acquisition de la société Allemande LIVE GmbH, à l'augmentation de capital réalisée dans POUJOLAT BACA et à l'augmentation du pourcentage de détention d'EURO ÉNERGIES.

L'actif net circulant ressort à 54 972 milliers d'euros en 2009 contre 55 763 milliers d'euros en 2008.

Les stocks nets passent globalement de 16 957 milliers d'euros en 2008 à 16 181 milliers d'euros en 2009.

Les créances "clients et comptes rattachés" passent de 34 126 milliers d'euros en 2008 à 33 072 milliers d'euros en 2009.

Les autres créances passent de 3 028 milliers d'euros en 2008 à 2 830 milliers d'euros en 2009.

Au passif, les capitaux propres s'établissent à 44 944 milliers d'euros en 2009 contre 40 253 milliers d'euros en 2008, et représentent 48,8 % du total du bilan.

Le total des soldes d'emprunts et dettes financières se situe à 25 701 milliers d'euros en 2009 contre 27 959 milliers d'euros en 2008.

Les autres dettes ressortent à 20 904 milliers d'euros en 2009 contre 22 315 milliers d'euros en 2008.

Le total des dettes à plus d'un an représente 16 927 milliers d'euros soit 38 % des fonds propres.

Est joint, en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

1.2.2 ACTIVITÉ DES FILIALES CONSOLIDÉES

• S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT (France)

Fabrication de conduits métalliques flexibles

(Pourcentage de détention : 99,62 %)

Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	18 204	17 164
Résultat d'exploitation	1 699	904
Résultat financier	65	(19)

Résultat exceptionnel	(8)	37
Participation et impôt	697	364
<hr/>		
Résultat net	1 059	558

La société WESTAFLEX BÂTIMENT a terminé l'année 2009 avec une activité en progression de 6 % par rapport à 2008. Son RÉSULTAT d'exploitation s'est fortement amélioré. Le résultat net représente 5,8 % du chiffre d'affaires contre 3,2 % en 2008.

• **S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE (France)**

Fabrication de conduits métalliques rigides
(Pourcentage de détention : 99,99 %)

Compte de résultat simplifié

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Chiffre d'affaires	7 997	8 040
Résultat d'exploitation	1 224	997
Résultat financier	35	33
Résultat exceptionnel	(26)	46
Participation et impôt	474	436
<hr/>		
Résultat net	758	640

La société TÔLERIE FORÉZIENNE a connu une légère diminution d'activité de 0,5 % tout en maintenant un bon résultat d'exploitation. Le résultat net représente 9,5 % du chiffre d'affaires.

• **S.A.S. BEIRENS (France)**

Fabrication et installation de cheminées métalliques pour l'industrie et le tertiaire (Pourcentage de détention : 99,99 %)

Compte de résultat simplifié

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Chiffre d'affaires	17 506	15 651
Résultat d'exploitation	1 007	1 035
Résultat financier	(11)	(85)
Résultat exceptionnel	254	(74)
Participation et impôt	452	317
<hr/>		
Résultat net	798	559

La société BEIRENS a vu son chiffre d'affaires progressé de 12 % pour la troisième année consécutive. Son résultat net représente 4,6 % du chiffre d'affaires.

• **S.A.S. EURO ÉNERGIES (France)**

Négoce de combustibles bois
(Pourcentage de détention : 97,00 %)

Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	6 108	3 100
Résultat d'exploitation	58	(24)
Résultat financier	(8)	(8)
Résultat exceptionnel	-	-
Participation et impôt	-	-
Résultat net	50	(32)

EURO ENERGIES, créée en 2007, clôture son deuxième exercice en dégageant un résultat positif de 50 milliers d'euros. Le volume d'activité a quasiment doublé entre les deux exercices.

• S.A.R.L. QUALITY BÛCHES (France)

Négoce de combustibles

(Pourcentage de détention : 25,00 %)

Compte de Résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	263	273
Résultat net	(24)	5

La société QUALITY BÛCHES a connu une activité 2009 en légère baisse pour un résultat net négatif de 24 milliers d'euros.

• S.A. POUJOLAT (Belgique)

Holding financier de la S.A. POUJOLAT BELUX

(Pourcentage résultat détention : 62,22 %)

Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	12	62
Résultat net	1	12

POUJOLAT Belgique est une société holding à caractère financier.

Son chiffre d'affaires et son résultat net sont non significatifs.

• S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)

Fabrication et négoce de conduits métalliques

(Pourcentage de détention : 99,95 %)

Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	6 202	6 461
Résultat net	551	630

La société POUJOULAT BELUX a réalisé un bon exercice en 2009 malgré une diminution de son chiffre d'affaires de 4 %. Le résultat net représente près de 9 % du chiffre d'affaires.

• **POUJOULAT BV (Pays-Bas)**

Négoce de conduits métalliques
(Pourcentage de détention : 80,00 %)

Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	1 333	1 538
Résultat net	15	86

La société POUJOULAT BV clôture son exercice 2009 avec une baisse de son chiffre d'affaires de 13 % par rapport à 2008 tout en maintenant ses équilibres financiers.

• **POUJOULAT UK Ltd (Royaume-Uni)**

Négoce de conduits métalliques
(Pourcentage de détention : 98,74 %)

Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	3 570	3 572
Résultat net	31	14

La société POUJOULAT UK Ltd a augmenté son chiffre d'affaires de près de 11 % à taux de change constant et a conforté son retour à l'équilibre.

• **POUJOULAT Sp. z o.o. (Pologne)**

Fabrication et négoce de conduits métalliques
(Pourcentage de détention : 100 %)

Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	1 236	1 723
Résultat net	323	(272)

Dans un marché très concurrentiel, POUJOLAT Sp. z o.o. a terminé son activité en baisse de près de 12 % à taux de change constant comparé à 2008.

Le résultat net prend en compte une plus-value pour cession d'éléments d'actifs pour un montant de 548 milliers d'euros.

• **POUJOLAT BACA (Turquie)**

Négoce des produits fabriqués par le Groupe

(Pourcentage de détention : 50,00 %)

Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	510	566
Résultat net	(131)	(169)

Dans un marché fortement ralenti par la crise financière, la société POUJOLAT BACA a connu une baisse de son activité de 9 % en 2009 à taux de change constant. Les marges dégagées par son volume d'affaires ne lui ont pas permis de se rapprocher de l'équilibre financier.

• **LIVE GmbH (Allemagne)**

Fabrication et commercialisation de conduits métalliques

(Pourcentage de détention : 100,00 %)

Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2009
Chiffre d'affaires	1 997
Résultat net	240

La société LIVE GmbH a intégré le groupe POUJOLAT le 2 octobre 2009. Les chiffres présentés ci-dessus concernent uniquement le 4^e trimestre 2009. Le résultat dégagé pendant cette période est très encourageant.

Sur l'ensemble de l'exercice 2009, le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 605 milliers d'euros pour un résultat net de 81 milliers d'euros.

• **POUJOLAT Srl (Italie)**

La société POUJOLAT Srl a fait l'objet d'une dissolution fin 2009. Nous restons cependant présents sur le territoire italien en partenariat avec une entreprise locale spécialisée dans les conduits de raccordement.

1.2.3 ÉLÉMENTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

SOCIAL

Composition de l'effectif au 31/12/2009 :

Effectif total	C.D.I.	C.D.D.	TOTAL
Cadres	47	1	48
Assimilés cadres	15	-	15
ETAM	130	12	142

Représentants	52	-	52
Ouvriers	308	69	377
TOTAL	552	82	634

Dont effectif à temps partiel :

	C.D.I.	C.D.D.	TOTAL
Cadres	1	-	1
Assimilés cadres	2	-	2
ETAM	11	-	11
Représentants	-	-	-
Ouvriers	5	-	5
TOTAL	19	-	19

Recours à la main-d'œuvre extérieure en 2009 (intérim) en équivalent temps plein :

Main d'œuvre extérieure moyenne	Total
Cadres	0
Assimilés cadres	0
ETAM	0
Représentants	0
Ouvriers	21
TOTAL	21

Le temps de travail est de 150,15 heures mensuelles.

Le temps de travail peut être modulé. Les durées de travail des salariés à temps partiel sont les suivantes :

- Temps de travail mensuel le plus bas : 64,28 h
- Temps de travail mensuel le plus élevé : 138,67 h

L'absentéisme correspond à 4,3 % du nombre de jours calendaires.

Les arrêts de travail en raison de maladies, d'accidents de travail et de trajet représentent 73 % de l'absentéisme.

Les conditions d'accès aux emplois, à l'occasion de recrutements ou de promotions internes, l'évolution des postes et des rémunérations, ainsi que la formation professionnelle, ne prennent pas en compte des critères fondés sur la personne.

Le plan de formation professionnelle continue s'est élevé à 475 milliers d'euros au cours de l'exercice 2009.

Il existe au sein de la Société des représentants élus et désignés du personnel.

La Société dispose depuis le 27 décembre 1999 d'un accord d'entreprise qui régit le temps et l'organisation du travail.

La Société travaille dans des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la réglementation en vigueur.

La subvention attribuée au Comité d'Entreprise représente 401 milliers d'euros en 2009 contre 394 milliers d'euros en 2008. Les rémunérations sont conformes aux prescriptions conventionnelles et légales. Il existe une négociation annuelle des rémunérations.

La Société est en règle vis-à-vis de ses obligations de paiement de charges sociales.

Un courant régulier d'échanges est assuré avec les établissements d'enseignement général et professionnel par le biais de contrats de qualification et de stages-école.

Les filiales respectent les dispositions préconisées par les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

ENVIRONNEMENT

Au cours de l'exercice 2009, la Société a engagé les démarches environnementales suivantes :

Réduction des déchets

- mise en place d'une organisation permettant de traiter 100 % du bois présent (réutilisation ou recyclage),
- amélioration du conditionnement de matières premières crépi réduisant ainsi de 70 % la masse de déchets d'emballage,
- réduction permanente des déchets d'aciers. Diminution de 23 % par rapport à l'exercice 2008.

Réduction de la consommation d'eau

- modifications techniques des chaînes de dégraissage des sorties de toit diminuant ainsi de 60 % la consommation d'eau.

Suppression du plomb

- mise sur le marché d'un produit de substitution au plomb utilisé pour les kits d'étanchéité sur toiture.

Réduction des déchets chez les clients

- changement du film plastique thermo-rétractable utilisé pour l'expédition des produits par un film moins épais et donc moins lourd, sans pour autant dégrader notre qualité de protection.

Les améliorations portent aussi bien sur notre outil de production que sur les applications pour les clients.

Par ailleurs, POUJOLAT a renouvelé sa certification 14 001 en novembre 2009 suite à l'audit d'un organisme indépendant.

Cet engagement fort et volontaire vis-à-vis de l'environnement se traduit par :

- un respect strict de la réglementation en vigueur (française et européenne) en y associant une veille permanente,
- la définition et l'application d'une politique de prévention des risques et de réduction des impacts environnementaux,
- la recherche permanente de réduction des consommations en énergies fossiles en favorisant l'emploi d'énergies renouvelables (chaudière biomasse par exemple),
- une maîtrise opérationnelle de toute l'activité industrielle soutenue par un système documentaire certifié.

1.2.4 FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'augmentation des participations correspond essentiellement à l'augmentation du pourcentage de détention d'EURO ÉNERGIES qui passe ainsi de 47 % à 97 % ainsi qu'à l'augmentation de capital réalisée dans POUJOLAT BACA et à l'acquisition de la société allemande LIVE GmbH.

1.2.5 INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENTS DES DETTES FOURNISSEURS

(en milliers d'euros)

DATE D'ÉCHÉANCE	2009
Echues	287
Echéance janvier 2010	5 094
Echéance février 2010	2 052
Echéance mars 2010	185
TOTAL	7 618

POUJOLAT privilégie le paiement comptant avec escompte. En 2009, les escomptes obtenus représentent 1,26 % des achats éligibles.

1.2.6 PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2009 représentait 0,50 % des actions.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou d'un Fonds Commun Placement d'Entreprise selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce était nulle au 31 décembre 2009.

1.2.7 DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, nous vous signalons la prise en charge par la Société d'une somme globale de 118 821 euros correspondant à des amortissements et loyers excédentaires non déductibles fiscalement (article 39-4 du C.G.I.) ainsi que l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges.

1.2.8 ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement concernent les différents projets menés par le laboratoire Céric et, le cas échéant, en collaboration avec la Direction technique de l'entreprise. Les coûts engendrés par cette activité sont portés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Pour l'exercice 2009, ils s'élèvent à 874 milliers d'euros.

1.2.9 PERSPECTIVES

Après avoir baissé de 3 % en 2009, les ventes de la société POUJOLAT devraient légèrement progresser en 2010. L'activité du second semestre sera certainement meilleure que celle du premier compte tenu des faibles mises en chantiers et des conditions climatiques du début d'année 2010.

A l'exportation, la conjoncture devrait rester difficile mais de nombreuses opportunités de développement existent.

La société POUJOLAT va poursuivre ses investissements en matière d'innovation, d'industrialisation, de logistique et de développement commercial. Ces investissements permettront la création de nouveaux marchés.

Malgré un contexte déflationniste et la forte concurrence, nous espérons maintenir un niveau de rentabilité satisfaisant, permettant ainsi de conforter la solidité financière de la Société.

1.2.10 ÉVOLUTIONS DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

La société POUJOLAT, compte tenu de sa position de leader, dispose d'une bonne visibilité de son activité et de ses marchés. Elle a conforté ses relations durables avec ses partenaires (clients, salariés, fournisseurs, financiers...) ce qui est particulièrement important en temps de crise.

Elle a également poursuivi ses investissements pour préparer l'avenir.

La société POUJOLAT dispose de nombreux atouts pour poursuivre sa croissance. Elle a également réussi à améliorer progressivement sa rentabilité au cours des 5 dernières années, permettant ainsi de renforcer son indépendance financière.

Le niveau de risque, bien que plus élevé qu'il y a 2 ans reste mesuré et contrôlé, notamment au niveau des créances clients. On notera cependant que les sociétés d'assurance crédit ont continué à se désengager, ceci étant partiellement compensé par le dispositif CAP + mis en place par l'Etat.

La situation financière de la société POUJOULAT continue de se renforcer année après année. Les fonds propres représentent à présent 50 % du total du passif et les dettes à long terme baissent, et ce malgré un fort niveau d'actif immobilisé. La capacité d'autofinancement permet d'aborder avec confiance une conjoncture qui restera difficile et de continuer à investir pour le futur.

1.2.11 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

1.2.12 BOURSE ET ACTIONNARIAT

Fin février 2010, le cours de bourse de l'action POUJOULAT S.A. s'établit à 87,02 euros contre 85 euros au 31 décembre 2009. Un an plus tôt, ces chiffres étaient respectivement de 61,50 euros et 67,44 euros.

Durant l'année 2009, 14 955 titres ont été échangés à un cours moyen de 80,25 euros.

À fin mars 2010, le capital social se compose de 489 750 titres qui se répartissent à notre connaissance comme suit :

S.A. SOPREG contrôlée par la SMFC (famille COIRIER).....	41,9 %
SMFC (famille COIRIER).....	31,3 %
Auto-contrôle.....	1,8 %
Public et établissements financiers (*).....	25.0%

(*) dont détention directe ou indirecte comprise entre 2 % et 5 % :

- Le Fonds Indépendance et Expansion (EVALFI)
- La FINANCIERE DE L'ÉCHIQUIER
- La société GAZ DE FRANCE
- OCÉAN PARTICIPATIONS

1.2.13 DÉTENTION PAR POUJOULAT S.A. DE SES PROPRES ACTIONS

Aucune opération d'achat d'actions n'a été mise en œuvre par application des articles L 225-208 et L 225-209 du Code de commerce au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2009, la société POUJOULAT détenait 8 602 de ses propres actions soit 1,76 % du capital social dans le cadre d'un programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 décembre 1999.

Ces actions d'une valeur nominale de 24,50 euros ont été achetées à un cours moyen unitaire de 25,60 euros. Les motifs des acquisitions effectuées étaient les suivants : remise à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, développement de l'actionnariat des salariés et enfin accessoirement régulation des cours.

Au cours de l'année 2009, il n'y a pas eu de mouvement sur les actions propres. Les actions figurent à l'actif pour un montant de 224 milliers d'euros soit un cours moyen de 26,07 euros par action.

1.2.14 AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter comme suit le RÉSULTAT de l'exercice :

Origines du résultat à affecter

RÉSULTAT bénéficiaire de l'exercice	5 279 855,84 euros
Reprise du report à nouveau créditeur antérieur	45 865,43 euros
TOTAL	5 325 721,27 euros

Affectation proposée

Dividendes	1 175 400,00 euros
Autres réserves	4 150 000,00 euros
Solde au report à nouveau	321,27 euros
TOTAL	5 325 721,27 euros

Le dividende par action serait de 2,40 euros.

Le montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (Article 158-3-2° du C.G.I.) s'élèverait à 1 175 400 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient de 43 768 277 euros.

Il est rappelé que la société POUJOLAT S.A. détenant une part de ses propres actions, ne pourra bénéficier des dividendes correspondants. Dès lors, la somme correspondante, à l'occasion de la mise en paiement, sera affectée au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

(en euros)	Exercice clos le 31/12/2006	Exercice clos le 31/12/2007	Exercice clos le 31/12/2008
Dividendes distribués	744 420,00	881 550,00	1 052 962,50
Dividende par action	1,52	1,80	2,15
Dividendes distribués éligibles (à l'abattement de 40 %)	744 420,00	881 550,00	1 052 962,50
Dividendes distribués non éligibles (à l'abattement)	Néant	Néant	Néant

1.2.15 CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de vos commissaires aux comptes ainsi que du rapport sur les procédures de contrôle interne, et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce.

1.2.16 INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Ont perçu au cours de l'exercice écoulé :

MONSIEUR YVES COIRIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de président du Conseil de Surveillance : 38 120 euros dont 9 920 euros au titre des jetons de présence
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant.

MONSIEUR JEAN MENUT,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de vice-président du Conseil de Surveillance : 38 120 euros dont 9 920 euros au titre des jetons de présence
- Avantages en nature : 2 712 euros
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.

MONSIEUR MICHEL CAMP,

- Rémunération : 9 920 euros de jetons de présence au titre de sa fonction de membre du Conseil de Surveillance
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.

MONSIEUR LOUIS DEPARIS,

- Rémunération : 9 920 euros de jetons de présence au titre de sa fonction de membre du Conseil de Surveillance
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.

MONSIEUR FRÉDÉRIC COIRIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de président du Directoire : 55 800 euros
- Avantages en nature : 2 784 euros
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : 53 800 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BENOT,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de directeur administratif et financier : 101 632 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 7 200 euros
- Avantages en nature : 3 524 euros
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant

MONSIEUR PHILIPPE BULLIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de directeur d'exploitation : 108 392 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 7 200 euros
- Avantages en nature : 4 000 euros

- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.

MONSIEUR ANDRE PRUNIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de directeur commercial : 120 154 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 7 200 euros
- Avantages en nature : 2 712 euros
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.

MONSIEUR STEPHANE THOMAS,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de directeur marketing développement : 103 395 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 7 200 euros
- Avantages en nature : 4 440 euros
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant.
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.

Figure, par ailleurs, ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par ces mandataires durant l'exercice :

MONSIEUR YVES COIRIER,

- Président du Conseil de Surveillance de POUJOULAT S.A.
- Administrateur de la S.A. POUJOULAT (Belgique)
- Président du Conseil d'Administration de la S.A. SOPREG
- Président de la S.A.S. STAGE
- Gérant de la société mobilière SMFC

MONSIEUR JEAN MENUT,

- Vice-président du Conseil de Surveillance de POUJOULAT S.A.
- Administrateur de la S.A. POUJOULAT BELUX (Belgique)
- Directeur général de la S.A.S. TÔLERIE FOREZIENNE
- Administrateur de la S.A. BEIRENS jusqu'au 29 décembre 2009

MONSIEUR MICHEL CAMP,

- Membre du Conseil de Surveillance de POUJOULAT S.A.
- Gérant de la S.A.R.L. Bois & Matériaux du Centre

MONSIEUR LOUIS DEPARIS,

- Membre du Conseil de Surveillance de POUJOULAT S.A.

MONSIEUR FRÉDÉRIC COIRIER,

- Président du Directoire de POUJOULAT S.A.
- Président du Conseil d'Administration et directeur général de la S.A. BEIRENS jusqu'au 29 décembre 2009
- Président du Conseil d'Administration de POUJOULAT BACA (Turquie)
- Président du Conseil d'Administration de POUJOULAT UK Ltd (R-U)
- Représentant permanent de POUJOULAT S.A. dans :
 - S.A.S. TÔLERIE FOREZIENNE
 - S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT

- S.A. POUJOULAT (Belgique)
- POUJOULAT Sp. z o.o. (Pologne)
- S.A.S. EURO ENERGIES
- S.A.S. BEIRENS depuis le 29 décembre 2009
- LIVE GmbH (Allemagne) depuis le 2 octobre 2009
- Président de POUJOULAT Srl (Italie) jusqu'au 14 avril 2009
- Administrateur de POUJOULAT Srl (Italie) jusqu'au 14 avril 2009
- Administrateur de la S.A. POUJOULAT (Belgique)
- Administrateur de POUJOULAT UK Ltd (R-U)
- Administrateur délégué de POUJOULAT BACA (Turquie)
- Représentant permanent de la S.A. SOPREG dans la S.A. POUJOULAT (Belgique)
- Représentant permanent de la S.A. POUJOULAT (Belgique) dans la S.A. POUJOULAT BELUX (Belgique)
- Administrateur de la S.A. SOPREG
- Directeur général de la S.A. SOPREG

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BÉNOT,

- Membre du Directoire de POUJOULAT S.A.
- Directeur général délégué et administrateur de la S.A. BEIRENS jusqu'au 29 décembre 2009
- Représentant permanent de POUJOULAT S.A. dans POUJOULAT BV (Pays-Bas)
- Administrateur de POUJOULAT Srl (Italie) jusqu'au 14 avril 2009
- Liquidateur et représentant légal de POUJOULAT Srl (Italie) du 14 avril 2009 au 16 décembre 2009
- Directeur général dans la S.A.S. EURO ÉNERGIES
- Directeur général dans la S.A.S. BEIRENS depuis le 29 décembre 2009

MONSIEUR PHILIPPE BULLIER,

- Membre du Directoire de POUJOULAT S.A.
- Membre de la direction de POUJOULAT Sp. z o.o. (Pologne)
- Membre de la direction de POUJOULAT UK Ltd (R-U)
- Directeur général de la S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT

MONSIEUR ANDRÉ PRUNIER,

- Membre du Directoire de POUJOULAT S.A.
- Administrateur de POUJOULAT UK Ltd (R-U)
- Administrateur de la S.A. POUJOULAT BELUX (Belgique)
- Administrateur de la S.A. BEIRENS jusqu'au 29 décembre 2009

MONSIEUR STEPHANE THOMAS,

- Membre du Directoire de POUJOULAT S.A.
- Administrateur délégué de la S.A. POUJOULAT (Belgique)
- Administrateur de la S.A. POUJOULAT BELUX (Belgique)

1.2.17 OBSERVATIONS DES MEMBRES DU COMITÉ D'ENTREPRISE

En application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du travail, le Comité d'Entreprise ne présente aucune remarque ou observation.

1.2.18 SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous précisons qu'aucun mandat des membres du Conseil de Surveillance n'est arrivé à expiration.

1.2.19 SITUATION DES MANDATS DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats des co-commissaires aux comptes, titulaires et suppléants, ne sont pas arrivés à expiration.

Le Président du Directoire

Le 19 mars 2010



1.3 RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(en euros)	2005	2006	2007	2008	2009
1 - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000
b) Nombre d'actions ordinaires	489 750	489 750	489 750	489 750	489 750
2 - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	63 989 212	76 255 178	89 945 953	104 816 977	101 580 735
b) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	6 530 804	9 518 190	10 848 664	13 828 957	10 592 128
c) Impôts sur les bénéfices	1 524 815	2 287 583	2 304 081	2 611 807	2 678 460
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	267 034	596 886	612 736	709 355	762 764(*)
e) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	2 027 443	3 070 354	4 170 472	5 074 003	5 279 856
f) Montant des bénéfices distribués	597 495	744 420	881 550	1 052 963	1 175 400
3 - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	9,68	13,55	16,19	21,46	14,60
b) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	4,14	6,27	8,52	10,36	10,78
c) Dividende versé à chaque action	1,22	1,52	1,80	2,15	2,40
4 - Personnel					
a) Nombre de salariés	505	605	609	633	623
b) Montant de la masse salariale	12 319 082	15 694 118	17 133 791	19 086 012	19 205 593
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres soc.)	4 803 514	5 792 325	6 187 638	6 794 550	7 104 952

(*) y compris forfait social 4 % pour 29 milliers d'euros

2. GROUPE POUJOLAT – COMPTES CONSOLIDÉS

2.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Résultat consolidé (<i>en milliers d'euros</i>)	Notes	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
Chiffre d'affaires	IV	136 728	135 784
Production stockée		(843)	(1 077)
Autres produits de l'activité		63	201
Achats consommés	V	(74 866)	(74 782)
Charges de personnel	VI	(40 352)	(38 456)
Autres charges de l'activité	VII	(359)	(335)
Impôts et taxes	VIII	(3 090)	(2 716)
Dotations aux amortissements	IX	(5 132)	(4 921)
Dotations/reprises de provisions	X	147	(829)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		12 296	12 869
Autres produits et charges opérationnels	XI	261	16
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		12 557	12 885
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		670	647
Coût de l'endettement financier brut		(959)	(1 660)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	XII	(289)	(1 013)
Autres produits et charges financiers	XIII	89	(1 044)
Impôts sur le résultat	XIV	(4 176)	(3 758)
Résultat des sociétés mises en équivalence	XV	(6)	1
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION		8 175	7 071
RÉSULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION		-	-
RÉSULTAT NET		8 175	7 071
Part du Groupe		8 049	6 829
Intérêts minoritaires	XVI	126	242
Résultat net (part du Groupe) par action	XVII	16,73 euros	14,19 euros
Résultat net dilué (part du Groupe) par action	XVII	16,73 euros	14,19 euros

2.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

		31 Décembre	31 Décembre
Actif consolidé (en milliers d'euros)	Notes	2009	2008
Goodwill	XVIII	1 309	-
Immobilisations incorporelles	XIX	842	900
Immobilisations corporelles	XX	32 942	30 927
Titres mis en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Actifs d'impôts différés		-	-
Autres actifs non courants	XXI	48	57
Actifs non courants destinés à être cédés	XXII	-	548
ACTIF NON COURANT		35 141	32 432
Stocks et en-cours	XXIII	25 354	25 316
Clients	XXIV	43 004	44 865
Autres créances	XXV	4 086	3 521
Autres actifs courants	XXVI	20	37
Trésorerie et équivalents de trésorerie	XXVII	7 391	4 116
ACTIF COURANT		79 855	77 855
TOTAL DE L'ACTIF CONSOLIDÉ		114 996	110 287
Passif consolidé (en milliers d'euros)	Notes	31 décembre	31 décembre
		2009	2008
Capital		12 000	12 000
Réserves de conversion		154	129
Titres d'autocontrôle		(224)	(224)
Réserves consolidées		30 898	25 105
Résultat consolidé		8 049	6 829
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE		50 877	43 839
Intérêts minoritaires		2 033	1 762
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	XXVIII	52 910	45 601
Provisions	XXIX	1 810	1 850
Provisions sur titres mis en &équivalence		35	29
Passifs d'impôts différés	XXX	807	547
Autres passifs non courants	XXXI	20 338	17 643
PASSIF NON COURANT		22 990	20 069
Fournisseurs	XXXII	13 709	14 625
Autres dettes	XXXIII	15 254	14 230
Autres passifs courants	XXXIV	10 133	15 762
PASSIF COURANT		39 096	44 617
TOTAL DU PASSIF CONSOLIDÉ		114 996	110 287

2.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 Décembre 2009	31 décembre 2008
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (y compris intérêts minoritaires)	8 175	7 071
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5 212	5 248
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	-	-
Autres produits et charges calculés	475	(65)
Plus et moins values de cession	(184)	188
Quote-part de résultats liée aux sociétés mises en équivalence	(6)	1
Dividendes des sociétés non consolidées	-	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	13 672	12 443
Coût de l'endettement financier net	289	1 013
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	4 176	3 758
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	18 137	17 214
Impôt versé	(4 161)	(3 739)
Variation du besoin en fonds de roulement	2 266	2 454
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	16 242	15 929
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations	(5 974)	(4 722)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	1 328	679
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers	-	-
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers	40	19
Encaissements liés aux cessions des titres d'autocontrôle	-	-
Incidence des variations de périmètre	(1 379)	-
Dividendes reçus	-	-
Variation des prêts et avances consentis	-	-
Subventions d'investissements reçus	-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissement	(972)	(16)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(6 957)	(4 640)
Sommes reçues des actionnaires	-	-
Dividendes mis en paiement	(1 034)	(866)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	6 500	4 750
Remboursement d'emprunts	(4 823)	(5 168)
Intérêts financiers nets versés	(289)	(1 013)
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	354	(2 297)
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	9 639	8 992
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	(6 664)	(15 656)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 975	(6 664)

2.4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Titres d'autocontrôle	Réserves et résultats consolidé	Réserve de conversion	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2008	12 000	(224)	25 622	248	37 646	1 525	39 171
Distribution de dividendes	-	-	(866)	-	(866)	-	(866)
Réserves de conversion	-	-	-	(119)	(119)	(5)	(124)
Résultat consolidé de l'exercice 2008	-	-	6 829	-	6 829	242	7 071
Impact amiante sur capitaux propre	-	-	349*	-	349*	-	349*
Capitaux propres au 31 décembre 2008	12 000	(224)	31 934	129	43 839	1 762	45 601
Distribution de dividendes	-	-	(1 034)	-	(1 034)	-	(1 034)
Réserves de conversion	-	-	-	25	25	(2)	23
Résultat consolidé de l'exercice 2009	-	-	8 049	-	8 049	126	8 175
Acquisition de sociétés	-	-	-	-	-	147	147
Capitaux propres au 31 décembre 2009	12 000	(224)	38 949	154	50 877	2 033	52 910

*Montant net
d'impôts

2.5 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	31 décembre 2009	31 décembre 2008
RÉSULTAT NET	8 175	7 071
Produits et charges non comptabilisés en résultat		
• écart de conversion sur entités étrangères	23	(124)
• provision amiante	-	349
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	8 198	7 296
Part du Groupe	8 074	7 059
Intérêts minoritaires	124	237

2.6 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2009

2.6.1 GENERALITES

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

POUJOLAT S.A. ("la Société") est une entreprise domiciliée en France. Ses actions sont cotées sur le marché Eurolist d'Euronext compartiment C.

POUJOLAT conçoit et fabrique des conduits métalliques et des sorties de toit.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales (l'ensemble désigné comme "le Groupe"). Les données de l'exercice clos le 31 décembre 2008 étant présentées à titre comparatif.

Les états financiers consolidés incluant :

- le résultat consolidé sur la performance financière,
- le bilan consolidé sur la situation financière,
- le tableau de variation des capitaux propres consolidés,
- le tableau des flux de trésorerie consolidés,
- l'état du résultat global,
- ainsi que les présentes notes annexes, ont été arrêtés par le Directoire le 19 mars 2010.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RÉFÉRENTIEL IFRS

En application du règlement européen 16/06/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables au 31 décembre 2009, adoptées par l'Union Européenne. Ces normes sont accessibles sur le site internet de l'Union Européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Les exigences de chaque norme IAS et IFRS ainsi que leurs interprétations SIC et IFRIC que comprend le référentiel IFRS ont été intégralement respectées.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, telle que l'IAS 27 révisée et l'IFRS 3 révisée (regroupement d'entreprises).

BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 "Présentation des états financiers".

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des passifs relatifs aux avantages du personnel comptabilisés pour leur valeur actuelle.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction pour l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou

au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme dans les comptes des entités du Groupe y compris dans les états financiers consolidés.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les principes de consolidation sont énoncés dans la norme IAS 27 "États financiers consolidés et individuels".

a. Périmètre de consolidation

Les entités considérées comme non significatives au regard de l'ensemble consolidé sont exclues du périmètre de consolidation conformément au principe d'importance relative énoncé dans le cadre conceptuel du référentiel IFRS.

Le Groupe n'est constitué que de la Société et de ses filiales. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le contrôle est présumé exister en cas de détention supérieure à 50 % des droits de vote. Il existe également lorsqu'il y a :

- pouvoir de gouverner en vertu d'un contrat,
- pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des administrateurs ou des membres d'un organe équivalent contrôlant l'entité,
- pouvoir de réunir la majorité des droits de vote au Conseil d'Administration ou organe équivalent contrôlant l'entité, les droits de vote potentiels, actuellement exerçables, étant pris en compte.

Des restrictions sévères et durables au contrôle d'une filiale sont un indice de perte de contrôle mais ne constituent pas un critère d'exclusion en soi. La détention temporaire n'est pas un critère d'exclusion, mais peut entraîner le cas échéant l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées".

Le Groupe n'exerce, directement ou indirectement, aucun contrôle conjoint au 31 décembre 2009.

Il détient une participation, dans la société QUALITY BÛCHES, sur laquelle il exerce une influence notable.

b. Procédures de consolidation

Les comptes des entités consolidées sont tous arrêtés à la même date ou sur la base d'une situation décalée de moins de trois mois par rapport à la date de consolidation et ajustée en conséquence.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Le résultat de sortie d'une filiale consolidée est comptabilisé dans le résultat consolidé pour la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de la filiale dans les comptes consolidés, y compris la réserve de conversion pour une filiale étrangère.

Les écarts d'évaluation sur actifs et passifs identifiables sont traités selon la méthode de la réévaluation globale, c'est à dire en regroupant la part du Groupe et celle des minoritaires.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

La structure sur laquelle le Groupe exerce une influence notable, est consolidée par mise en équivalence.

c. Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes sont éliminées de la

même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Les écritures enregistrées dans les comptes individuels des filiales consolidées pour la seule application des dispositions fiscales sont également éliminées. À ce titre, sont notamment reprises sur les réserves et le résultat, les provisions pour amortissements dérogatoires pour leurs montants nets d'impôt.

MONNAIE ÉTRANGÈRE

La comptabilisation des transactions en monnaie étrangère ainsi que la conversion des états financiers des activités à l'étranger sont traitées par la norme IAS 21 "Effet des variations des cours des monnaies étrangères".

a. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

b. États financiers des activités à l'étranger

Les comptes de toutes les entités du Groupe (aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros, selon les modalités suivantes :

- les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture.
- les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros, en utilisant le cours de change moyen de la période approchant les cours de change aux dates de transaction.
- les écarts de change résultant des conversions sont enregistrés en réserve de conversion, composante distincte des capitaux propres, et dans les intérêts minoritaires.

PRODUITS DES ACTIVITÉS

Les normes IAS applicables sont l'IAS 18 "Produits des activités ordinaires" et l'IAS 11 "Contrats de construction".

a. Faits générateurs

Produits

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Conformément aux conditions générales de vente, le fait générateur intervient à la date de remise des produits finis au transporteur.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due ou au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de la vente et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

Contrats de fabrication

Lorsque les produits d'un contrat de fabrication peuvent être estimés de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Le degré d'avancement est évalué par référence au stade de réalisation technique atteint.

Une perte attendue est immédiatement comptabilisée en résultat.

b. Présentation

Les remises commerciales ainsi que les escomptes de règlement accordés aux clients sont présentés en déduction du chiffre d'affaires. Les dépenses de services après-vente sont également déduites du chiffre d'affaires.

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Les modalités de comptabilisation des charges relatives aux contrats de location sont énoncées dans la norme IAS 17 "Contrats de location".

a. Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

b. Paiements au titre de contrats de location-financement

Les paiements minimaux au titre des contrats de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant, à appliquer au solde de la dette restant due.

PRÉSENTATION DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

La présentation du v est conforme à la recommandation no 2004-R.02 du Conseil National de la Comptabilité relative au format de compte de résultat des entreprises sous référentiel comptable international.

a. Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme un des indicateurs de performance. Cet agrégat correspond au résultat net avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels qui comprennent principalement :
 - . des profits et des pertes sur des éléments d'actifs immobilisés,
 - . des provisions couvrant d'éventuels événements inhabituels, anormaux et peu fréquents visés dans le cadre conceptuel du référentiel IFRS,
- des éléments de produits et de charges financiers,
- de l'impôt sur le résultat (exigible et différé),
- du résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession.

b. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie,
- les produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie,
- le résultat de cession d'équivalents de trésorerie
- le coût de l'endettement financier brut, soit les charges d'intérêts sur opérations de financement.

c. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent :

- les dividendes,
- les profits et pertes sur cessions de titres non consolidés,
- les dépréciations des titres non consolidés,
- les produits et les charges d'actualisation à l'exception de ceux relatifs aux avantages du personnel à long terme,
- les autres produits et charges financiers.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les dispositions relatives à l'impôt sur le résultat sont contenues dans la norme IAS 12.

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéficiaire imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- le goodwill non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Un rapprochement de la charge d'impôt théorique avec la charge d'impôt consolidé est présenté à la note XIV.

RÉSULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION

Conformément à la norme IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", le Groupe présente sur cette ligne du compte de Résultat le résultat des activités abandonnées (somme du résultat après impôt et du résultat de cession).

INTERETS MINORITAIRES

Conformément à la norme IAS 27 "États financiers consolidés et individuels", les intérêts minoritaires figurent au bilan consolidé sur une ligne spécifique. Ils comprennent notamment :

- leur quote-part dans l'actif net et le résultat net consolidés,
- leur part dans les écarts de conversion résultant de la conversion des comptes des entités étrangères selon la méthode de clôture,
- leur part dans les écarts de réévaluation.

Le compte de résultat enregistre leur quote-part dans le résultat net consolidé.

Les intérêts minoritaires débiteurs sont attribués à la part du Groupe, sauf si les actionnaires minoritaires ont l'engagement et la capacité à couvrir leur quote-part de pertes.

RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le mode de calcul des résultats nets par action est énoncé dans la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action. Le calcul des actions dilutives est réalisé selon la méthode du rachat d'actions.

GOODWILL

Conformément à la norme IFRS 3, tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Lors de la première consolidation des entités acquises après le 1^{er} janvier 2004, le Groupe procède, dans un délai n'excédant pas les douze mois suivant l'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs acquis, passifs éventuels) à la date d'acquisition.

L'excédent du coût d'acquisition des titres sur la quote-part revenant au Groupe dans le total des actifs et passifs acquis et des passifs éventuels valorisés à leur juste valeur est inscrit sous la rubrique "Goodwill". Chaque goodwill est alloué, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition aux différentes unités génératrices de trésorerie bénéficiant du regroupement d'entreprises.

Dans les cas où la part d'intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels excède le coût du regroupement d'entreprises (goodwill négatif), il est procédé à :

- la vérification de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, ainsi que l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises,

- la comptabilisation immédiate en résultat de tout excédent résiduel après cette vérification.

Ultérieurement, les goodwill sont évalués à leur coût, diminués des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur.

Ces actifs incorporels ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2004 mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel conformément à la norme IAS 36 révisée (voir méthode comptable décrite en (21) de la présente note).

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel dans les "Autres produits et charges opérationnels".

Pour chacune des acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé représentant le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent (règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable).

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La norme applicable concernant les immobilisations incorporelles est la norme IAS 38.

a. Actifs

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en (21) de la présente note).

b. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant et si leurs coûts peuvent être évalués de manière fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

c. Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement une fois par an au 31 décembre. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	5 ans
Logiciels	4 à 10 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les normes applicables concernant les immobilisations corporelles sont les normes IAS 16 et IAS 17 "Contrats de location".

a. Actifs dont le Groupe est propriétaire

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût historique comme coût présumé diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en (21) de la présente note).

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

b. Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement conformément à la norme IAS 17, dès lors qu'ils revêtent un caractère significatif.

Comptabilisation initiale

Au début de la période de location, les contrats de location-financement sont enregistrés à l'actif et au passif pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune, au commencement du contrat de location. Le

taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location si celui-ci peut être déterminé, sinon le taux d'emprunt marginal du Groupe est utilisé.

Comptabilisation ultérieure

Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette financière (voir (6) de la présente note).

La méthode d'amortissement et de dépréciation des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède le Groupe.

La dotation aux amortissements est calculée selon IAS 16 "Immobilisations corporelles". Les dépréciations éventuelles sont déterminées conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs" (voir (21) de la présente note).

c. Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de manière fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

d. Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. L'amortissement est principalement calculé suivant la méthode linéaire, une partie des éléments du poste "Matériels et outillages" étant amortie selon le mode dégressif considéré comme l'amortissement économique de ces éléments. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions – Gros œuvre	40 à 50 ans
Constructions – Installations générales	10 à 15 ans
Matériels et outillages	3 à 12 ans
Agencements et aménagements	6 à 20 ans
Matériels informatiques	3 à 7 ans
Matériels de transport	3 à 15 ans
Mobiliers et matériels de bureau	10 à 12 ans

La valeur résiduelle est révisée annuellement, si elle est significative.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

La définition, la comptabilisation et l'évaluation des immeubles de placement sont énoncées dans la norme IAS 40.

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. Initialement, les immeubles de placement sont évalués à leur coût, frais d'acquisition inclus. Le Groupe a retenu l'option d'évaluer et de comptabiliser les immeubles de placement au coût historique amorti, coût d'entrée diminué des amortissements et des provisions (voir (21) de la présente note).

ACTIFS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

La présentation des actifs et des passifs en éléments courants et non courants est définie par la norme IAS 1 "Présentation des états financiers".

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe hors actifs d'impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles et les actifs financiers de transaction constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe hors passifs d'impôts différés ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les règles concernant les actifs et passifs d'impôts différés sont décrites dans la norme IAS 12 "Impôt sur le résultat".

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

Quelle que soit leur date d'échéance de reversement ou de recouvrement, les passifs et actifs d'impôts différés sont présentés dans les éléments non courants du bilan.

ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS à ÊTRE Cédés

Ils regroupent les actifs non courants ou groupes d'actifs qui sont disponibles à la vente et dont la cession est hautement probable.

Les actifs non courants ou groupes d'actifs considérés comme détenus en vue de leur vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Par ailleurs, ces actifs cessent d'être amortis. Ils sont classés sur une ligne particulière du bilan lorsque leur montant est significatif.

STOCKS, EN-COURS DE PRODUCTION ET PRODUITS FINIS

Les règles d'évaluation et de présentation relatives aux stocks, en-cours de production et produits finis sont contenues dans la norme IAS 2.

a. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du coût moyen d'achat pondéré. Le coût comprend les coûts d'acquisition et les coûts encourus pour les amener à l'endroit où ils se trouvent et est minoré des remises commerciales et des escomptes financiers obtenus.

b. En-cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût de revient complet usine qui comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production. Cette valeur est plafonnée au prix de vente net des frais commerciaux et du résultat opérationnel courant.

c. Dépréciation

Les stocks, en-cours de production et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

CRÉANCES

a. Contrats de fabrication

Les contrats de fabrication en cours sont comptabilisés au coût augmenté du montant de la marge (voir méthode décrite en (5) de la présente note) et diminué des pertes attendues et des factures intermédiaires. Les coûts comprennent l'ensemble des coûts directement affectables aux contrats concernés et une quote-part des frais généraux fixes et variables attribuables à l'activité de contrats de construction du Groupe, fondée sur la capacité normale de l'activité.

Les montants bruts dus par les clients ou aux clients, relatifs aux travaux en cours à la clôture, sont présentés sur une seule rubrique du bilan respectivement dans les actifs et passifs courants.

b. Autres créances clients et autres débiteurs

Les autres créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en (21) de la présente note).

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Les dispositions relatives à la dépréciation des goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles sont décrites dans la norme IAS 36. Les règles d'évaluation des immobilisations financières et des créances émises sont contenues dans la norme IAS 39 "Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation".

a. Principes généraux

Les valeurs comptables des actifs du Groupe autres que les actifs d'impôts différés (voir méthode comptable décrite au (17) de la présente note), sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (voir ci-après).

Le Groupe estime qu'un actif a pu perdre de la valeur en présence notamment des indices internes suivants :

- flux de trésorerie nets actualisés ou résultats opérationnels générés par l'actif sensiblement plus mauvais que ceux budgétés,
- existence de pertes opérationnelles significatives générées par l'actif.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée systématiquement chaque année à la date du 31 décembre.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat. La perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

b. Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif. Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité.

Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché et de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif, qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Le Groupe considère que la définition des unités génératrices de trésorerie repose essentiellement sur la manière dont la direction gère ses entités en particulier à travers ses différents secteurs d'activité et ses implantations géographiques individuelles. En conséquence, chaque entité juridique constitue une unité génératrice de trésorerie.

c. Reprise de la perte de valeur

La perte de valeur au titre de prêts et créances comptabilisés au coût amorti est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Selon l'IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie", les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités.

Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible, en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur. En conséquence, un placement ne sera normalement qualifié d'équivalent de trésorerie que s'il a une échéance rapprochée, par exemple inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les OPCVM classés dans la catégorie "monétaire" (Avis de l'Autorité des Marchés Financiers du 9 mars 2006) et les dépôts à vue.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

TITRES D'AUTO-CONTRÔLE

Conformément à la norme IAS 32 "Instruments financiers – Informations à fournir et présentation", les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

PROVISIONS

Les conditions de constitution des provisions sont énoncées dans la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels".

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à l'actif.

a. Garanties

L'ensemble des productions du Groupe sont couvertes par des garanties spécifiques. Cette obligation ne fait pas l'objet d'une provision dans les comptes consolidés, la totalité de l'engagement étant couvert par des contrats d'assurance.

b. Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, à la date de clôture de l'exercice :

- soit commencé à exécuter le plan,
- soit rendu public le plan.

Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

c. Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

AVANTAGES DU PERSONNEL

a. Avantages à long terme

Le traitement de ces avantages est défini par la norme IAS 19 "Avantages au personnel".

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime de cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont intégralement comptabilisés en résultat de la période. En effet, le Groupe n'applique pas la méthode du corridor.

La charge de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus et du coût de l'actualisation, est entièrement constatée en "Charges de personnel".

b. Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", publiée en février 2004, traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions.

Selon l'exception offerte par IFRS 1, seules les options attribuées à compter du 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 31 décembre 2004 doivent obligatoirement être prises en compte.

L'offre d'options d'achat d'actions faite aux salariés du Groupe ayant été réalisée le 22 décembre 2000, il a été décidé de ne pratiquer aucun retraitement dans les comptes consolidés.

En application de la norme IAS 33 "résultat par action", le calcul du résultat net dilué par action est réalisé en prenant en compte l'incidence dilutive de ces plans.

PASSIFS ÉVENTUELS

Selon la norme IAS 37, un passif éventuel est :

- une obligation potentielle, résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe,
- une obligation actuelle résultant d'événements passés, mais qui n'est pas comptabilisée car ne répondant pas aux critères de comptabilisation :
 - . soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation
 - . soit le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Une information sur cette obligation est fournie dans les notes annexes des états financiers de chacun des exercices concernés. Toutefois, conformément à la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises", les passifs éventuels dont le montant de l'obligation peut être évalué avec une fiabilité suffisante sont comptabilisés à leur juste valeur séparément du goodwill selon la méthode de l'acquisition.

EMPRUNTS PORTANT INTERETS

Selon la norme IAS 39, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Suite à la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti. La différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

En application de la norme IAS 39, les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à la juste valeur lors de comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle relève de l'application de la norme IFRS 8.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

NOTE II - PÉRIMETRE DE CONSOLIDATION

PERIMETRE

SOCIETES	Pays	% contrôle	% INTERETS	Méthode de consolidation
POUJOULAT S.A.	France	100,00%	100,00 %	Consolidante
S.A. POUJOULAT	Belgique	62,22 %	62,22 %	Intégration globale
S.A. POUJOULAT BELUX	Belgique	99,95 %	62,18 %	Intégration globale
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	France	99,99 %	99,99 %	Intégration globale
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	France	99,62 %	99,62 %	Intégration globale
POUJOULAT UK Ltd	Royaume-Uni	98,74 %	98,74 %	Intégration globale
POUJOULAT BV	Pays-Bas	80,00 %	80,00 %	Intégration globale
S.A.S. BEIRENS	France	99,99 %	99,99 %	Intégration globale
POUJOULAT Sp. z o.o.	Pologne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
POUJOULAT BACA	Turquie	50,00 %	50,00 %	Intégration globale
S.A.S. EURO ÉNERGIES	France	97,00 %	97,00 %	Intégration globale
LIVE GmbH	Allemagne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
S.A.R.L. QUALITY BÛCHES	France	25,00 %	25,00 %	Mise en EQUIVALENCE

VARIATION DE PERIMETRE DE LA PÉRIODE

- Le pourcentage de participation de la société POUJOULAT Sp. z o.o. est passé de 99,99 % au 31 décembre 2008 à 100 % au 31 décembre 2009.
- Le pourcentage de participation de la S.A.S. EURO ÉNERGIES est passé de 47 % au 31 décembre 2008 à 97 % au 31 décembre 2009.
- La société LIVE GmbH (Allemagne) est entrée dans le périmètre de consolidation le 2 octobre 2009. Elle est détenue à 100 %. La présentation des comptes consolidés 2009 reprend les éléments du bilan de la société LIVE GmbH pour l'année entière quant aux éléments du compte de RÉSULTAT, seule l'activité du 4^e trimestre 2009 a été retenue.

L'incidence sur la présentation des comptes consolidés 2009 de la société LIVE GmbH a été la suivante :

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en milliers d'euros)

Actif non courant	+ 1 388
Actif courant	+ 2 086
Passif non courant	+ 1 657
Passif courant	+ 2 187

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Chiffre d'affaires	+ 1 997
Résultat net	- 31

L'impact de l'entrée de la société LIVE GmH dans le tableau de flux de trésorerie se monte à - 559 milliers d'euros.

• La société POUJOULAT Srl (Italie) a été déconsolidée au 1^{er} janvier 2009. Cette structure n'a pas eu d'activité sur l'année et a fait l'objet d'une dissolution. Le Groupe reste cependant présent en Italie par l'intermédiaire d'un partenaire local spécialisé dans la fourniture de conduits de raccordements.

Présentation comparative des comptes 2008 ne tenant pas compte des éléments financiers de POUJOULAT Srl :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
(en milliers d'euros)		
Chiffre d'affaires	136 728	135 525
Résultat opérationnel	12 557	13 277
Coût de l'endettement financier net	(289)	(1 012)
Résultat net	8 175	7 200
Part du Groupe	8 049	6 958
Minoritaires	126	242

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
(en milliers d'euros)		
Actif non courant	35 141	32 472
Actif courant	79 855	77 546
TOTAL ACTIF	114 996	110 018

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
(en milliers d'euros)		
Capitaux propres consolidés	52 910	45 628
Passif non courant	22 990	19 940
Passif courant	39 096	44 450
TOTAL PASSIF	114 996	110 018

L'impact de la sortie de POUJOULAT Srl (Italie) sur le tableau de flux de trésorerie se monte à - 29 milliers d'euros.

NOTE III - INFORMATION SECTORIELLE

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées par zone géographique. Aussi, l'information sectorielle est communiquée selon ce critère dans le tableau ci-dessous.

(en milliers d'euros)

	2009			2008			
	France	Hors Élimination France inter secteur	TOTAL	France	Hors France	Élimination inter secteur	TOTAL
Chiffre d'affaires	150 623	14 822 (28 717)	136 728	148 278	14 523	(27 016)	135 784
Résultat opérationnel	10 338	2 219 -	12 557	12 456	429	-	12 885
Résultat net	7 941	234 -	8 175	7 125	54	-	7 071
INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE							
Immobilisations incorporelles	231	1 -	232	472	8	-	480
Immobilisations corporelles							
Terrains	31	- -	31	391	-	-	391
Constructions	655	20 -	675	456	94	-	550
Instal. Techn, mat. et out. Indust.	3 007	10 -	3 017	3 555	67	-	3 622
Autres immobilisations corporelles	613	146 -	759	394	51	-	445
TOTAL ACQUISITIONS	4 537	177 -	4 714	5 268	220	-	5 488
IMMOBILISATIONS NETTES							
Immobilisations incorporelles	835	7 -	842	896	4	-	900
Immobilisations corporelles							
Terrains	1 632	1 821 -	3 453	1 561	1 509	-	3 070
Constructions	13 351	4 975 -	18 326	13 452	3 303	-	16 755
Instal. Techn, mat. et out. Indust.	8 991	492 -	9 483	8 847	620	-	9 467
Autres immobilisations corporelles	1 270	201 -	1 471	1 097	103	-	1 200
Immobilisations en cours	101	- -	101	348	-	-	348
Avances et acomptes	108	- -	108	87	-	-	87
TOTAL IMMOBILISATIONS	26 288	7 496 -	33 784	26 288	5 539	-	31 827
DETTES							
Autres passifs non courants	18 684	1 654 -	20 338	17 066	577	-	17 643
Fournisseurs	12 791	918 -	13 709	13 968	657	-	14 230
Autres passifs courants	8 860	1 273 -	10 133	14 647	1 115	-	-
	15 762						

2.6.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

NOTE IV - CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Ventes France	118 580	119 141
Ventes Export	18 148	16 643
TOTAL	136 728	135 784

Selon IAS 11 "Contrats de fabrications" :

Produits des contrats en-cours au 31/12/09 : 1 673 milliers d'euros

Coûts encourus au titre de ces contrats sur l'exercice 2009 : 1 189 milliers d'euros

Montant brut dû par les clients pour les travaux de ces contrats en tant qu'actifs au 31/12/09 : 259 milliers d'euros.

NOTE V - ACHATS CONSOMMÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Marchandises (y compris variation de stocks)	(11 965)	(8 020)
Matières premières (y compris variation de stocks)	(29 994)	(36 779)
Autres achats et charges externes	(32 907)	(29 983)
TOTAL	(74 866)	(74 782)

NOTE VI - FRAIS DE PERSONNEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Rémunérations	(28 528)	(27 191)
Charges sociales	(10 637)	(10 140)
Participation	(1 123)	(1 009)
Indemnités de fin de carrière	(64)	(50)
Indemnités départ amiante	-	(66)
TOTAL	(40 352)	(38 456)

NOTE VII - AUTRES CHARGES DE L'ACTIVITÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Concessions de brevet	(71)	(74)
Pertes sur créances irrécouvrables	(242)	(69)
Écart de conversion sur r des filiales étrangères	-	(3)
Charges diverses de gestion courante	(46)	(189)
TOTAL	(359)	(335)

NOTE VIII - IMPÔTS ET TAXES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Taxe professionnelle	(1 518)	(1 268)
Impôts fonciers	(451)	(427)
Formation professionnelle	(242)	(243)
Taxe d'apprentissage	(174)	(165)
Autres taxes	(705)	(613)
TOTAL	(3 090)	(2 716)

La loi de finance pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement à la taxe professionnelle à compter de 2010, et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (CET), qui comprend deux nouvelles contributions : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

Le Groupe a conclu à ce stade que ce changement fiscal consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le Groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions seront donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

Aucun impôt différé n'a été provisionné en résultat suite à cette réforme.

NOTE IX - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Immobilisations incorporelles	(291)	(259)
Immobilisations corporelles	(4 841)	(4 662)
TOTAL	(5 132)	(4 921)

NOTE X - DOTATIONS/REPRISES DE PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Dotations de l'exercice	(720)	(1 230)
Sur stocks et en-cours	(349)	(535)
Sur comptes clients	(199)	(436)
Pour risques et charges	(172)	(259)
Reprises sur l'exercice	867	401
Sur stocks et en-cours	629	149
Sur comptes clients	205	208
Pour risques et charges	33	44
TOTAL	147	(829)

NOTE XI - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Résultat de cessions d'actifs	120	(276)
Reprise de provision sur immobilisations	-	-
Subventions	141	55
Autres	-	237
TOTAL	261	16

NOTE XII - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	670	647
Frais financiers sur emprunts	(708)	(1 081)
Frais financiers sur découverts bancaires	(251)	(480)
Autres	-	(99)
TOTAL	(289)	(1 013)

NOTE XIII - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Différences de change	(51)	(853)
Autres	140	(191)
TOTAL	89	(1 044)

NOTE XIV - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Impôts exigibles	(4 161)	(3 739)
Impôts différés	(15)	(19)
TOTAL	(4 176)	(3 758)

RÉCONCILIATION ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE ET LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Charge d'impôt théorique (*)	(4 380)	(3 482)
Variation des impôts différés	(12)	(19)
Différences permanentes	(8)	(38)
Différences temporaires	(41)	(124)
Utilisation des déficits antérieurs	-	-
Effet des différences de taux d'imposition	40	37
Effet des résultat des sociétés déficitaires	176	(262)
Autres variations	49	130
Charge d'impôt consolidée	(4 176)	(3 758)

(*) Calculée sur la base du résultat net avant impôt en fonction du taux légal applicable en France.

NOTE XV - RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Il correspond à la quote-part de résultat dans la S.A.R.L. QUALITY BÛCHES soit - 6 milliers d'euros.

Les principaux agrégats au 31 décembre 2009 sont :

Actif net immobilisé : 19 milliers d'euros
Actif net circulant : 56 milliers d'euros
Capitaux propres :- 139 milliers d'euros
Dettes :214 milliers d'euros
CA :263 milliers d'euros
Résultat net :- 24 milliers d'euros

NOTE XVI - INTERETS MINORITAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	4	2
S.A. POUJOULAT BELGIQUE	-	5
S.A. POUJOULAT BELUX	222	255
POUJOULAT BV	3	16
POUJOULAT BACA	(65)	(19)
S.A.S. EURO ENERGIES	(38)	(17)
TOTAL	126	242

NOTE XVII - RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) PAR ACTION

Il représente 16,73 euros par action au 31 décembre 2009 contre 14,19 euros par action sur l'exercice précédent.

Les actions retenues pour le calcul sont les actions ordinaires.

Les résultats par catégories d'actions sont les suivants :

<i>(en euros)</i>	2009			2008		
	Actions ordinaires	Autocontrôle	TOTAL	Actions ordinaires	Autocontrôle	TOTAL
Nombre d'actions émises	481 148	8 602	489 750	481 148	8 602	489 750
Résultat par action	16,73	-	-	14,19	-	-

Les titres d'autocontrôle détenus par la Société ont été imputés sur les réserves consolidées pour 224 milliers d'euros au 31 décembre 2009, ainsi qu'au 31 décembre 2008.

2.6.3 BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

NOTE XVIII - GOODWILL

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009			31 décembre 2008		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
S.A. POUJOULAT	14	14	0	14	14	-
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	349	349	0	349	349	-
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	1 033	1 033	0	1 033	1 033	-
S.A.S. BEIRENS (*)	168	168	0	168	168	-
POUJOULAT UK Ltd	12	12	0	12	12	-
S.A. POUJOULAT BELUX (*)	71	71	0	71	71	-
POUJOULAT Sp. z o.o.	12	12	0	12	12	-
S.A.S. EURO ENERGIES (**)	899	-	899	-	-	-
LIVE GmbH	410	-	410	-	-	-
TOTAL	2 868	1 659	1 309	1 659	1 659	-

(*) Pour ces deux sociétés il s'agit d'un reclassement de fonds commerciaux acquis.

(**) Ecart d'acquisition résultant de l'achat des intérêts minoritaires de la S.A.S. EURO ÉNERGIES.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation, basés sur des plans d'activité retenus pour chacune des sociétés.

Chaque entité juridique représentant une Unité Génératrice de Trésorerie, les écarts d'acquisition ont été testés au niveau de chacune des 2 sociétés concernées.

Les tests de dépréciation réalisés en décembre 2009 pour déterminer la valeur recouvrable des actifs sont fondés sur la méthode de projection des flux de trésorerie futurs à 5 ans.

Les hypothèses retenues pour ces tests sont basées sur des connaissances actuelles et peuvent être revues pour tenir compte de contextes temporaires défavorables, notamment économiques et climatiques.

Compte tenu des résultats historiques et des perspectives de développements retenus pour la valorisation des UGT et de la détermination de l'écart d'acquisition alloué à chacune d'elles, les tests réalisés en 2009, sur la base des hypothèses retenues, ont conclu à l'absence de nécessité de dépréciation des écarts d'acquisition immobilisés.

NOTE XIX - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Valeur brute au 31 décembre 2008	2 466	-
Déconsolidation POUJOLAT Srl	(62)	-
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	2 466	2 124
• Variation de périmètre	20	-
• Acquisitions	232	471
• Sorties	(66)	(126)
• Effets des variations de change	-	(3)
Valeur brute à la clôture de l'exercice	2 590	2 466
Amortissements au 31 décembre 2008	(1 566)	-
Déconsolidation POUJOLAT Srl	62	-
Amortissements à l'ouverture de l'exercice	(1 504)	(1 403)
• Variation de périmètre	(12)	-
• Dotations	(245)	(257)
• Sorties	13	93
• Effets des variations de change	-	1
Amortissements à la clôture de l'exercice	(1 748)	(1 566)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	900	721
Valeur nette à la clôture de l'exercice	842	900

L'ensemble de ces immobilisations est constitué de logiciels informatiques acquis, ayant une durée d'utilité déterminée. Il n'a été décelé aucun indice susceptible d'indiquer qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur à la clôture de chacun des exercices.

NOTE XX - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	31 décembre 2009					31 décembre 2008				
	Terrains Constr.	Inst. Tech. Mat. Indus.	Immo. cours	en Autres	TOTAL	Terrains Constr.	Inst. Tech. Mat. Indus.	Immo. cours	en Autres	TOTAL
Valeur brute 31/12/08	29 065	30896	348	3 647	63 956					
Déconsolidation POUJOULAT Srl	(17)	(17)	-	(35)	(69)					
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	29 048	30 879	348	3 612	63 887	28 355	27 580	935	4 144	61 014
-Variation de périmètre	2 263	243	-	98	2 604					
-Acquisitions (*)	1 998	3 017	102	867	5 984	941	3 622	345	534	5 442
-Sorties(*)	667	(99)	(348)	(539)	(319)	(77)	(137)	(932)	(1 002)	(2 148)
-Effets de variations de change	11	22	-	4	37	(154)	(169)	-	((29)	(352)
Valeur brute à la clôture	33 987	34 062	102	402	72 193	29 065	30 896	348	3 647	63 956
Amortissement au 31/12/0/08	(92 40)	(21 429)	-	(2 360)	(33 029)					
Déconsolidation POUJOULAT Srl	19	15	-	31	65					
Amortissement à l'ouverture de l'exercice	(9 221)	(21 414)	-	(2 329)	(32 964)	(8 021)	(18 668)	-	(2 549)	(29 238)
-Variation de périmètre	(167)	(230)	-	(77)	(474)					
-Dotations(*)	(1 360)	(3 026)	-	(459)	(4 845)	(1 305)	(2 956)	-	(371)	(4 632)
Sorties (*)	(1 459)	102	-	406	(951)	75	135	-	542	752
-Effets des variations de change	(1)	(13)	-	(3)	(17)	11	60	-	18	89
Amortissement à la clôture de l'exercice	(12 208)	(24 581)	-	(2 462)	(39 251)	(9 240)	(21 429)	-	(2 360)	(33 029)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	19 827	9 465	348	1 283	30 93	20 334	8 912	935	1 595	31 776
Valeur nette à la clôture de l'exercice	21 779	9 481	102	1 580	32 942	19 827	9 465	348	1 287	30 927

voir Note XXI

Les acquisitions de l'exercice portent notamment sur :

- l'achat de nouveaux outils de production
- l'aménagement des bâtiments du Groupe
- et les valeurs d'actifs, principalement "Terrains et Constructions", consécutifs à l'entrée de la société LIVE GmbH dans le périmètre de consolidation

NOTE XXI - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Actifs financiers	48	57
Personnel et organismes sociaux	-	-
TOTAL	48	57

NOTE XXII - ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Il a été décidé de conserver au sein du Groupe un bâtiment industriel, initialement destiné à être cédé. Ce bien figurait pour un montant de 548 milliers d'euros au 31 décembre 2008. Il a été reclassé au 31 décembre 2009 en "Immobilisations corporelles".

NOTE XXIII - STOCKS ET EN-COURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009			2008		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
Matières premières	10 762	(214)	10 548	10 936	(176)	10 760
En-cours de production de biens	3 145	-	3 145	3 450	(1)	3 449
Produits intermédiaires et finis	6 346	(135)	6 211	6 754	(435)	6 319
Marchandises	5 739	(289)	5 450	5 127	(339)	4 788
TOTAL	25 992	(638)	25 354	26 267	(951)	25 316

NOTE XXIV - CLIENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Clients et comptes rattachés	43 612	45 474
<i>Dont en-cours commande valorisés à l'avancement</i>	<i>259</i>	<i>477</i>
Provision	(608)	(609)
TOTAL	43 004	44 865

Les créances échues au 31/12/09 représentent moins de 5 % du total des créances clients. Les 2/3 correspondent à des créances échues depuis moins d'1 mois.

NOTE XXV - AUTRES CRÉANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Personnel et organismes sociaux	150	305
Créances fiscales	2 759	1 994
Créances diverses	432	333
Charges constatées d'avance	745	889
TOTAL	4 086	3 521

NOTE XXVI - AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Actifs financiers à moins d'un an	20	37
TOTAL	20	37

NOTE XXVII - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie (ACTIF)	7 391	4 116
Trésorerie et équivalents de trésorerie (PASSIF) (compris dans la rubrique "Autres passifs courants")	(4 416)	(10 781)
Trésorerie nette/Tableau des flux de trésorerie	2 975	(6 665)

2.6.4 BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

NOTE XXVIII - CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE

DÉTAIL DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Capital de POUJOULAT S.A.	12 000	12 000
Réserve légale de POUJOULAT S.A.	1 200	1 200
Titres d'auto-contrôle	(224)	(224)
Autres réserves et RÉSULTAT sociaux de POUJOULAT S.A.	28 256	24 010
Autres réserves et résultats consolidés	9 491	6 724
Réserves de conversion	154	129
intérêts minoritaires	2 033	1 762
TOTAL	52 910	45 601

Le capital social est constitué de 489 750 actions, émises et entièrement libérées, au nominal de 24,50 euros.

RÉSERVES DE CONVERSION

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
TOTAL	154	129

INTERETS MINORITAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	20	16
S.A. POUJOULAT Belgique	544	544
S.A. POUJOULAT BELUX	1 311	1 089
POUJOULAT BV	80	76
POUJOULAT BACA	74	-
S.A.S. EURO ÉNERGIES	4	37
TOTAL	2 033	1 762

À la clôture de l'exercice 2009, les 8 602 titres d'autocontrôle détenus par POUJOULAT S.A. ont été imputés sur les réserves consolidées pour un montant de 224 milliers d'euros.

Il n'y a eu aucune nouvelle action émise en 2008 et 2009.

NOTE XXIX - PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	À l'ouverture de l'exercice 2009	Augmentations	Diminutions	À la clôture de l'exercice 2009
Engagements de retraite	1 200	64	-	1 264
Engagement amiante	-	-	-	-
Autres provisions	650	173	277	546
TOTAL	1 850	237	277	1 810

<i>(en milliers d'euros)</i>	À l'ouverture de l'exercice 2009	Augmentations	Diminutions	À la clôture de l'exercice 2009
Engagements de retraite	1 151	82	32	1 200
Engagement amiante	458	66	524(*)	0
Autres provisions	416	349	115	650
TOTAL	2 024	497	671	1 850

(*) *diminution par capitaux propres*

ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont évaluées conformément aux dispositions de la convention Collective de la Métallurgie.

L'estimation de l'engagement prend en compte les modalités et hypothèses suivantes :

- méthode de calcul utilisée : unités de crédit projetées
- mode d'acquisition : prorata temporis
- personnel concerné : ensemble des salariés
- âge de départ à la retraite : 65 ans (inchangé par rapport au 31 décembre 2008)

- taux d'actualisation : 4 % y compris inflation (4,10% au 31 décembre 2008)
- taux de progression des salaires : 2 % (2,5 % au 31 décembre 2008)
- taux moyen de charges sociales : 40 à 45 % (inchangé par rapport au 31 décembre 2008)
- table de mortalité : tables prospectives par génération (inchangée par rapport au 31 décembre 2008)

Elles sont inscrites au passif des états financiers consolidés et figurent dans la rubrique "Provision" pour leur montant brut.

(en milliers d'euros)

	À l'ouverture de l'exercice 2009	Augmentations	Diminutions	À la clôture de l'exercice 2009
Montant brut	1 200	64	-	1 264
Impôt différé	400	21	-	421
MONTANT NET	800	43	-	843

(en milliers d'euros)

	À l'ouverture de l'exercice 2009	Augmentations	Diminutions	À la clôture de l'exercice 2009
Montant brut	1 151	82	32	1 200
Impôt différé	384	27	11	400
MONTANT NET	767	55	21	800

ENGAGEMENTS AMIANTE :

La contribution pour les salariés admis au bénéfice de la préretraite amiante a été supprimée pour être remplacée par une augmentation de la dotation de la branche accident de travail et maladies professionnelles financée par une majoration des cotisations de l'ensemble des employeurs.

Les cotisations sont désormais appelées sur la base des salaires versés.

La contribution ayant été supprimée, la provision constituée à la clôture de l'exercice précédent a été retraitée dans les comptes 2008.

NOTE XXX - PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers d'euros)	2009				2008					
	Ouverture exercice	Augmentation	Diminution	Incidence sortie de périmètre	Clôture exercice	Ouverture exercice	Augmentation	Diminution	Incidence sortie de périmètre	Clôture exercice
Passif d'impôts différé	547	389	-	(129)	807	352	195	-	-	547

NOTE XXXI - AUTRES PASSIFS NON COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 959	16 492
Dettes fiscales et sociales à plus d'un an	-	69
Emprunts et dettes financières divers	1 379	1 082
TOTAL	20 338	17 643

Certains contrats d'emprunts souscrits font l'objet de covenants bancaires. Ces derniers portent notamment sur des ratios relatifs à la quote-part d'endettement moyen terme comparée aux fonds propres. Les équilibres de bilan actuels respectent très largement nos obligations au regard des dits covenants.

Echéances des autres passifs non courants, de 1 à 5 ans : 17 477 milliers d'euros et + de 5 ans : 2 861 milliers d'euros.

NOTE XXXII - FOURNISSEURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Fournisseurs et comptes rattachés	13 709	14 625
TOTAL	13 709	14 625

95 % des échéances fournisseurs sont à moins de 60 jours.

NOTE XXXIII - AUTRES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Dettes fiscales et sociales	14 073	12 853
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	415	737
Produits constatés d'avance	218	177
Dettes diverses	548	463
TOTAL	15 254	14 230

NOTE XXXIV - AUTRES PASSIFS COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
• emprunt à moins d'un an	5 544	4 853
• découvert bancaire	4 416	10 781
Dettes financières diverses à moins d'un an	173	128
TOTAL	10 133	15 762

2.6.5 AUTRES INFORMATIONS

NOTE XXXV - GESTION DES RISQUES

De par ses activités, le Groupe est exposé à différents types de risques tels que des risques d'approvisionnements, des risques de liquidités et de crédit.

Une vigilance particulière est apportée sur la sécurisation des approvisionnements matières et produits négociés nécessaires aux différentes activités de production ou de distribution du Groupe. La société mère dispose notamment d'une cellule d'achat "Groupe". Cette dernière permet de traiter des volumes permettant une meilleure fixation des prix, un suivi plus strict sur la qualité des produits achetés, tout en surveillant particulièrement la solidité financière des contractants.

Un autre facteur de risque essentiel subsiste et porte sur les facultés de recours aux ressources de financement court terme et moyen terme.

A cet effet, le Groupe travaille sur des sources de financement diversifiées. Le Groupe peut compter sur plus de quinze partenaires bancaires actifs et disposait au 31 Décembre 2009 de 33 millions d'euros de lignes court terme utilisables.

Le recours au financement moyen terme s'opère sur des durées courtes (5 à 7 ans), en privilégiant la négociation sur des taux fixes.

La part de l'endettement net à taux fixe sur le total de la dette d'emprunt, soit 24 503 milliers d'euros, représentait 73 % au 31 décembre 2009.

NOTE XXXVI - PASSIFS ÉVENTUELS

Selon la norme IAS 37, lorsque le montant d'une obligation potentielle, résultant d'événements passés, ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, aucune provision n'est constituée.

CONTENTIEUX SOCIAL

Des contentieux sociaux existants à la fin de l'exercice ont fait l'objet de provisions et figurent pour un montant global de 200 milliers d'euros.

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les entités françaises du Groupe accordent à leurs salariés un Droit Individuel de Formation d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans.

Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent-vingt heures.

Aucune charge n'a été comptabilisée dans les résultats de 2009 et des exercices précédents, en application de l'avis n°2004-F du 13 octobre 2004 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

Le nombre d'heures de droit individuel à la formation s'élève à 73 096 heures au 31 décembre 2009.

NOTE XXXVII - ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers d'euros)

Dettes garanties par des sûretés réelles 3 815

Engagement au titre des contrats de location 1 887

Dont :

à moins d'un an 997

à plus d'un an 890

Cautions sur marchés données 2 117

Dont :

à moins d'un an 464

à plus d'un an 1 653

NOTE XXXVIII - EFFECTIF AU 31/12/09 DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Employés et cadres 341

Ouvriers 632

Représentants 81

Intérimaires 40

TOTAL 1 094

NOTE XXXIX - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Toutes les transactions, soldes et résultats internes entre parties liées, ont été retraitées dans les états financiers consolidés à l'exception de celles relatives à la société QUALITY BÛCHES entrée dans le périmètre en 2006. Cette dernière a été intégrée par mise en équivalence.

NOTE XL - FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement concernant les projets du Groupe sont pris en charge sur l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Pour l'exercice 2009, elles s'élèvent à 879 milliers d'euros.

NOTE XLI - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

La Société est soumise à un contrôle rigoureux de ses installations industrielles qui aboutit à la délivrance d'une autorisation d'exploiter. L'activité de la Société génère de faibles impacts sur l'environnement et toutes les mesures sont prises afin d'en assurer une préservation optimale.

Au titre de l'exercice 2009, les dépenses suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Charges	Dépenses capitalisées	Total
• Enlèvement et retraitement des déchets	220	-	220
• Enlèvement et retraitement des eaux et hydrocarbures	16	-	16
• Enlèvement et recyclage des déchets bois/cartons	1	-	1
• Analyse sur les rejets d'eaux et atmosphériques	4	-	4
• Analyse sur le risque foudre	2	-	2
TOTAL	243	-	243

L'exploitation actuelle des installations n'ayant pas d'impact significatif sur l'environnement; aucun sinistre n'étant survenu, il n'a pas été constaté de passif environnemental.

NOTE XLII - RÉMUNÉRATIONS ACCORDÉES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION (en milliers d'euros)

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009, la répartition est la suivante :

Organe de Surveillance.....	96
Organe de direction.....	457

Elle comprend les avantages du personnel à court terme, ainsi que les avantages non monétaires.

Outre les avantages à court terme, la rémunération des dirigeants ne concerne pas les autres catégories prévues par l'IAS 24.

NOTE XLIII - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

3. POUJOLAT S.A – COMPTES SOCIAUX

3.1 COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DECEMBRE 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009		2008	
	France	Export	TOTAL	TOTAL
Ventes de marchandises	24 824	1 569	26 393	22 678
Production vendue de biens	68 244	4 527	72 772	80 182
Production vendue de services	2 145	272	2 416	1 957
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	95 213	6 368	101 581	104 817
Production stockée			(774)	(614)
Production immobilisée			-	603
Subventions d'exploitation			36	39
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges			1 222	804
Autres produits			6	2
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			102 071	105 651
Achats de marchandises			18 546	16 414
Variation de stocks de marchandises			(395)	(75)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			17 733	22 803
Variation de stocks de matières premières et approvisionnements			553	563
Autres achats et charges externes			23 913	22 747
Impôts, taxes et versements assimilés			2 151	2 003
Salaires et traitements			19 206	19 086
Charges sociales			7 105	6 795
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 643	3 671
Dotations aux amortissements sur charges à étaler			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			282	581
Dotations aux provisions pour risques et charges			-	200
Autres charges			262	126
CHARGES D'EXPLOITATION (II)			92 998	94 913
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			9 072	10 738

COMPTE DE RÉSULTAT au 31 Décembre 2009 (suite)

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Produits financiers sur participations et autres valeurs mobilières	18	58
Autres intérêts et produits assimilés	496	466
Reprise sur provisions et transferts de charges	1 945	-
Différences positives de change	35	19
Produits nets sur cessions	-	-
PRODUITS FINANCIERS (III)	2 495	543
Dotations financières, amortissements et provisions	-	874
Intérêts et charges assimilées	2 475	1 370
Différences négatives de change	92	283
Charges financières nettes sur autres valeurs mobilières	-	-
CHARGES FINANCIÈRES (IV)	2 567	2 527
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	(71)	(1 984)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	9 001	8 753
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	175	191
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30	54
Reprises sur provisions et transferts de charges	51	223
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	256	468
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13	2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26	404
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	496	421
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	536	827
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(280)	(358)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)	763	709
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 678	2 612
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	104 822	106 662
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	99 542	101 588
BÉNÉFICE	5 280	5 074

3.2 BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	2009 Net	2008 Net
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			-	-
Concessions, licences, brevets	2 184	1 422	762	840
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	48
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 604	381	3 224	2 442
Constructions	20 900	7 851	13 049	12 569
Instal. techniques, mat. & outil. Industriels	24 746	18 523	6 223	6 518
Autres immobilisations corporelles	2 280	1 534	746	755
Immobilisations en cours	98	-	98	345
Avances et acomptes	84	-	84	87
Immobilisations financières				
Participations	11 212	57	11 155	10 133
Créances rattachées à des participations	1 288	-	1 288	1 077
Autres titres immobilisés	6	-	6	6
Prêts	8	-	8	4
Autres immobilisations financières	236	-	236	240
ACTIF IMMOBILISÉ	66 645	29 768	36 877	35 063
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements	5 726	152	5 575	6 269
En-cours de production de biens	2 935	-	2 935	3 187
Produits intermédiaires et finis	4 330	124	4 206	4 444
Marchandises	3 723	257	3 465	3 057
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	1
Créances				
Clients et comptes rattachés	33 230	158	33 072	34 126
Autres créances	3 002	172	2 830	3 028
Valeurs mobilières de placement	2 000	-	2 000	-
Disponibilités	411	-	411	1 078
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	478	-	478	573
ACTIF CIRCULANT	55 835	863	54 972	55 763
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	280	-	280	391
TOTAL ACTIF	122 760	30 631	92 129	91 217

PASSIF (en milliers d'euros)	2009	2008
Capital social	12 000	12 000
Primes d'émission	-	-
Réserves		
Réserves légale	1 200	1 200
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	22 930	18 910
Report à nouveau	46	26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 280	5 074
Provisions réglementées	3 488	3 042
CAPITAUX PROPRES	44 944	40 253
Provisions pour risques	575	690
Provisions pour charges	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	575	690
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	21 843	25 466
Emprunts et dettes financières divers	3 858	2 493
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 950	13 171
Dettes fiscales et sociales	8 357	8 384
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	389	583
Autres dettes	208	177
Produits constatés d'avance	-	-
DETTES (1)	46 605	50 274
Ecart de conversion passif	5	-
TOTAL PASSIF	92 129	91 217
(1) dont à plus d'un an	16 927	16 229
dont à moins d'un an	29 678	34 045
(2) dont financement bancaire court terme et soldes créditeurs de banques	1 467	5 688

3.3 ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'exercice, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 font apparaître :

- un total bilan de : 92 129 milliers d'euros
- un résultat net de : 5 280 milliers d'euros

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19 mars 2010 par les dirigeants de la Société.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute de ces éléments correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre. Les immeubles font l'objet d'une décomposition. L'amortissement est principalement calculé suivant la méthode linéaire en fonction de la durée estimée. Une partie des éléments du poste "Matériels et Outillages" est amortie selon le mode dégressif, considéré comme l'amortissement économique de ces éléments. Les durées d'utilisation retenues par la Société sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles.....4 à 10 ans
- Constructions (gros œuvre).....40 ans
- Constructions (installations générales)10 à 15 ans
- Agencements et aménagements 15 ans
- Installations tech., mat. et outillages3 à 12 ans
- Matériels de transport4 à 8 ans
- Matériels informatiques.....3 à 10 ans
- Mobiliers et matériels de bureau ..10 à 12 ans

Au cours de l'exercice 2009 la Société a comptabilisé au titre des dotations et reprises d'amortissements dérogatoires un montant net de 445 milliers d'euros :

- Dotation : 496 milliers d'euros
- Reprise : 51 milliers d'euros

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan sur la base de leur coût d'acquisition hors frais d'acquisition tels que les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure à leur coût historique.

Les titres font l'objet d'une évaluation à partir de la valeur d'utilité qu'ils représentent ainsi que sur la base de leurs perspectives de rentabilité. Cette règle s'applique pour l'ensemble des titres à l'exception de ceux acquis au cours de l'exercice.

Par ailleurs, les frais d'acquisition donnent lieu à un étalement fiscal sur 5 ans par le biais d'un retraitement extracomptable.

Au cours de l'exercice 2009, les variations suivantes ont été enregistrées :

- augmentation du pourcentage de détention dans la société EURO ÉNERGIES, qui passe ainsi de 47 % à 97 %,
- augmentation du capital dans la société POUJOLAT BACA avec maintien du pourcentage de détention à 50 %,
- acquisition de 100 % des titres de la société LIVE GmbH (Allemagne) en octobre 2009.

a) CRÉANCES RATTACHÉES AUX PARTICIPATIONS

Les créances rattachées aux participations ont été portées en immobilisations financières pour la partie supérieure à 60 jours, soit 1 288 milliers d'euros (*) et en comptes clients pour la part inférieure à 60 jours soit 2 694 milliers d'euros.

Les autres créances rattachées s'élèvent à 1 370 milliers d'euros.

(*) Concomitamment à l'opération d'acquisition de la société LIVE GmbH, POUJOLAT a repris à l'ancien groupe détenteur des titres une créance d'une valeur nominale de 1 104 milliers d'euros. Le rachat de cette créance a été négocié forfaitairement à 600 milliers d'euros et figure pour ce montant en immobilisations financières.

b) AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Par autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 décembre 1999, la Société a mis en œuvre un programme de rachat d'actions.

Nombre d'actions :	
À l'ouverture	8 602
Augmentation	-
Réduction	-
A la clôture	8 602

Elles figurent à l'actif du bilan pour un montant de 224 milliers d'euros au 31 décembre 2009, pour un cours moyen de 26.07 euros par action. À la clôture de l'exercice, le cours de l'action était de 85 euros.

c) STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût moyen pondéré trimestriel. Les produits finis et en-cours de production ont été évalués sur la base d'un coût complet. Cette valeur est plafonnée, en tout état de cause, au prix de vente net déduction faite des frais de commercialisation et du résultat brut.

Une provision est constituée lorsque, à la clôture, la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations ainsi calculées entraînent au 31 décembre 2009 une dotation de 258 milliers d'euros et une reprise de 414 milliers d'euros.

d) CRÉANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères ont été valorisées au cours de change du 31 décembre 2009. Les écarts de conversion actif ont donné lieu à une provision pour perte de change.

e) FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement concernent les différents projets menés par le laboratoire Céric et, le cas échéant, en collaboration avec la Direction technique de l'entreprise. Les coûts engendrés par cette activité sont portés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Pour l'exercice 2009, ils s'élèvent à 874 milliers d'euros.

f) PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS

La production d'immobilisations est valorisée par addition des coûts d'achat et de main - d'oeuvre, ce dernier étant majoré d'un coefficient de frais généraux.

Au cours de l'exercice 2009, il n'y a pas eu de production immobilisée.

TITRES COMPOSANT LE CAPITAL

Catégorie des Titres : Actions

<i>(en euros)</i>	Nombre de Titres	Valeur nominale	Montant
À l'ouverture	489 750	24,50	12 000 000
Émis	-	-	-
Remboursés	-	-	-
À la clôture	489 750	24,50	12 000 000

VENTILATION DE L'EFFECTIF

au 31 décembre 2009

Cadres et assimilés	63
Employés.....	87
Ouvriers.....	377
Représentants.....	52
Techniciens et maîtrise	55
TOTAL.....	634

RÉMUNÉRATIONS ACCORDÉES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION (en milliers d'euros)

Pour la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009, la répartition est la suivante :

Organe de Surveillance.....	96
Organe de direction.....	457

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Elles sont évaluées conformément aux dispositions de la Convention Collective de la Métallurgie des Deux-Sèvres et, le cas échéant, conformément à la convention collective des VRP. L'estimation de l'engagement prend en compte les modalités suivantes :

- Personnel concerné..... ensemble des salariés
 - Méthode de calcul utilisée..... prospective
 - Méthode d'amortissement.....amortissement des droits acquis sur la durée résiduelle
 - Mode de départ à la retraite.....à l'initiative du salarié
 - Âge de départ
 - Taux de turn-over..... 2 %
 - Taux de progression des salaires..... 2 %
 - Taux d'évolution estimé du PASS
 - Taux moyen de charges sociales
 - Table de mortalité :
- TH00-02 pour les hommes
TF00-02 pour les femmes

La dette actuarielle s'élève à 842 milliers d'euros au 31 décembre 2009. Les indemnités de fin de carrière ont augmenté par rapport à 2008 de 33 milliers d'euros.

CONTRIBUTION AMIANTE

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 du 17 décembre 2008 a supprimé, dès 2008, la contribution "préretaire amiante" à laquelle notre Société était soumise depuis 2004. Par conséquent, aucun engagement n'est à mentionner.

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les entités françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel de formation d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans.

Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Aucune charge n'a été comptabilisée dans les résultats de 2009 et des exercices précédents, en application de l'avis n°2004-F du 13 octobre 2004 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

Le nombre d'heures de droit individuel à la formation s'élève à 52 134 heures au 31 décembre 2009.

ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers d'euros)

Dettes de la Société garanties par des sûretés réelles	3 815
Cautions données pour le compte de sociétés liées	1 590
Engagement au titre des contrats de locations.....	1 368
dont à moins de un an.....	770
à plus de un an.....	598

RÉSULTAT FINANCIER (en milliers d'euros)

Il se décompose de la façon suivante :

	Charges	Produits
Provision pour perte de change	-	115
Provision pour dépréciation de titres	1 203	1 203
Provision pour dépréciation de comptes courants	385	627
Intérêts et assimilés	887	515
Différence de change	92	35
TOTAL	2 567	2 495

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (en milliers d'euros)

Il se décompose de la façon suivante :

	Charges	Produits
Opérations sur éléments d'actifs	27	26
Amortissements dérogatoires	496	51
Dommages et intérêts art 700	-	4
Produit sur exercices antérieurs	-	161
Divers	13	14
TOTAL	536	256

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (en milliers d'euros)

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre à la clôture de l'exercice est composé par :

SOCIETES	Date d'entrée dans le périmètre
POUJOLAT S.A. (Société mère)	01 janvier 1998
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	01 janvier 1998
S.A.S. TÔLERIE FOREZIENNE	01 janvier 1998
S.A.S. BEIRENS	01 janvier 2002

La convention d'intégration fiscale précise que chaque société supportera la charge d'impôt sur les bénéfices qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale (principe de la neutralité).

Répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices

	Brut	IS	Net
Résultat courant avant impôt	9 001	2 977	6 024
Résultat exceptionnel	(280)	(96)	(184)
Participation des salariés aux résultats	(763)	(244)	(519)
Impact intégration fiscale-		41	(41)
Résultat net	7 958	2 678	5 280

Au titre de l'exercice 2009, la décomposition de l'impôt sur les bénéfices est la suivante :

Sociétés	Charges	Produits
POUJOLAT S.A. (Société mère)	2 645	
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	566	566
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	374	374
S.A.S. BEIRENS	323	323
Autres impôts (*)	33	
TOTAL	3 941	1 263

(*) au titre de revenus immobiliers hors France.

AUTRES INFORMATIONS (en milliers d'euros)

• Produits à recevoir Montant

Créances rattachées à des participations	
Intérêts sur créances.....	5
Clients et comptes rattachés	
Clients, factures à établir.....	201
Autres créances	
Fournisseurs, avoirs à recevoir.....	87
Autres produits à recevoir	59

• Charges à payer..... Montant

Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	
Intérêts courus	52
Emprunts et dettes financières diverses	93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs, factures non parvenues.....	4 721
Dettes fiscales et sociales	
Provision sur congés payés	2 025
Provision sur participation	763
Autres salaires et charges à payer	2 069
État, charges à payer	601
Autres dettes	
Clients, avoirs à établir.....	208

• Transferts de charges Montant

Ils figurent pour un montant de 668 milliers d'euros et concernent principalement :

Indemnités sociales et d'assurances	259
---	-----

Remboursements de formations.....	258
Remboursements SFAC et sinistres.....	56
Contrats aidés.....	26
Divers.....	69

• Informations sectorielles Montant

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante

(en milliers d'euros) :

France.....	95 213
Export.....	6 368
TOTAL.....	101 581

• Informations environnementales

POUJOLAT est une entreprise dite Installation Classée soumise à autorisations et à déclarations. Ceci nous amène à mettre en œuvre des Surveillances et des contrôles répertoriés dans un Arrêté Préfectoral donnant ainsi un cadre réglementaire à notre activité. Nos impacts sur l'environnement, bien que faibles, sont connus et maîtrisés. Ceci signifie que nous mettons en place des actions d'amélioration sur nos consommations énergétiques comme sur la gestion globale de nos déchets.

Au titre de l'exercice 2009, les dépenses suivantes ont été engagées :

(en milliers d'euros)	Charges	Dépenses capitalisées	Total
Enlèvement et retraitement des déchets	184	-	184
Analyses sur les rejets d'eaux et atmosphériques	4	-	4
Analyses sur le risque foudre	2	-	2
Total	190	-	190

En cohérence avec cette situation administrative nous avons mis en place un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001. Notre certification a d'ailleurs été maintenue en novembre 2009 suite à l'audit d'un organisme indépendant.

Cet engagement fort et volontaire vis-à-vis de l'environnement se traduit par :

- un respect strict de la réglementation en vigueur (française et européenne) en y associant une veille permanente,
- la définition et l'application d'une politique de prévention des risques et de réduction de ses impacts environnementaux,
- la recherche permanente de réduction des consommations en énergies fossiles en favorisant l'emploi d'énergies renouvelables (chaudière biomasse par exemple),
- une maîtrise opérationnelle de toute l'activité industrielle soutenue par un système documentaire certifié.

• Informations complémentaires

Aucune information complémentaire significative n'est à mentionner.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS

Aucun événement important n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

IMMOBILISATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions créations	Diminutions par virements de poste à poste	Cessions, mises hors service	Valeur brute en fin de l'exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	2 052	190	48	10	2 184
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 052	190	48	10	2 184
Terrains	2 789	815	-	-	3 604
Constructions sur sol propre	15 802	1 233	-	-	17 035
Installations générales, agenc., aménag.	3 555	309	-	-	3 864
Installations techniques, matériels et outillages industriels	23 070	1 751	-	76	24 746
Matériel de transport	211	93	-	77	227
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 059	157	-	164	2 053
Immobilisations corporelles en cours	345	98	345	-	98
Avances et acomptes	87	84	87	-	84
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 919	4 540	432	316	51 711
Participations	12 470	1 233	-	1 203	12 500
Autres titres immobilisés	6	-	-	-	6
Prêts et autres immobilisations financières	244	13	-	13	244
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	12 719	1 246	-	1 216	12 750
TOTAL GÉNÉRAL	62 691	5 976	480	1 542	66 645

Les acquisitions de l'exercice portent notamment sur :

- la mise en place de nouveaux outils de production,
- l'acquisition d'un ensemble immobilier dans l'Indre dédié à la logistique
- l'acquisition d'un ensemble immobilier en Pologne destiné à l'exploitation de notre filiale POUJOULAT Sp. z o.o.

Les mouvements de participations concernent l'acquisition de la société Allemande LIVE GmbH, l'augmentation de capital de POUJOULAT BACA (sans modification du pourcentage de détention), l'augmentation de la participation de POUJOULAT dans la société EURO ÉNERGIES (47 % à 97 % de détention). La sortie de titres est liée à la dissolution de POUJOULAT Srl (Italie).

AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Augment. Dotation de l'exercice	Diminutions éléments sortis	Montant à la fin de l'exercice	Amort. linéaire	Amort. dégressif	Amort. dérogatoire	
							Dotations	Reprises
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	1 164	265	7	1 422	265	-	-	21
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 164	265	7	1 422	265	-	-	21
Terrains	347	33	-	380	33	-	-	2
Constructions sur sol propre	4 928	816	-	5 744	816	-	182	9
Installations générales, agenc., aménag	1 860	246	-	2 107	246	-	2	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	16 552	2 046	75	18 523	192	1 854	302	13
Matériel de transport	72	51	54	69	51	-	-	3
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 444	185	164	1 465	185	-	10	3
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 203	3 378	293	28 289	1 524	1 854	496	30
TOTAL GÉNÉRAL	26 308	3 643	300	29 711	1 789	1 854	496	51

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES CÉDÉES AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers d'euros)	Valeur brute d'origine	Amortis. pratiqués	Frais de cession	Valeur résiduelle	Prix de vente	+/- value court long terme	
						terme	terme
Logiciels	10	7	-	3	-	(3)	-
Matériel industriel	73	73	-	-	-	-	-
Appareil de mesure	3	3	-	-	-	-	-
Matériel de transport	77	54	-	23	26	3	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	164	164	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	327	300	-	26	26	0	-

ÉTAT DES STOCKS (en milliers d'euros)

Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité avec le montant des dépréciations par catégorie :

Natures	Valeurs brutes 31/12/2009	Provision début exercice	Dotation	Reprise	Provision fin exercice	Montants nets 31/12/2009
Matières Premières	5 726	11	143	2	152	5 575
Produits en-cours	2 935	1	-	1	-	2 935
Produits Finis	4 328	407	59	342	124	4 204
Stocks dépôts Mager	3	-	-	-	-	3
Stocks Négoce	3 723	270	56	69	257	3 465
TOTAUX	16 714	689	258	414	533	16 181

ÉTAT DES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1 288	1 288	-
Prêts (1)	8	8	-
Autres immobilisations financières	236	-	236
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	33	33	-
Autres créances clients	33 197	33 197	-
Personnel et comptes rattachés	67	67	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	1 252	1 252	-
Divers collectivités publiques	-	-	-
Groupe et associés	1 541	1 541	-
Débiteurs divers	142	142	-
Charges constatées d'avance	478	478	--
TOTAL	38 242	38 006	236

(1)

Prêts accordés	10
Remboursements obtenus	6

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises sur l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 042	496	51	3 488
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	-	-	-	--
Provisions pour pertes de change	390	-	115	275
Autres provisions pour risques et charges	300	-	-	300
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations financières	1 260	-	1 203	57
Sur stocks et en-cours	689	258	414	533
Sur comptes clients	274	24	140	158
Autres provisions pour dépréciation	799	-	627	172
TOTAL	6 755	778	2 549	4 983
Dotations et reprises				
D'exploitation	-	282	554	-
Financières	-	-	1 945	-
Exceptionnelles	-	496	51	-

ÉTAT DES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant Brut	À 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
• à 1 an maximum à l'origine	1 467	1 467	-	-
• à plus de 1 an à l'origine (1)	20 376	4 639	13 296	2 441
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	1 295	106	1 190	-
Fournisseurs et comptes rattachés	11 950	11 950	-	-
Personnel et comptes rattachés	4 535	4 535	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	2 162	2 162	-	-
État : impôts sur les bénéfices	260	260	-	-
État : taxe sur la valeur ajoutée	756	756	-	-
État : autres impôts, taxes et assimilés	646	646	-	-
Dettes sur immo. et comptes rattachés	389	389	-	-
Groupe et associés (2)	2 562	2 562	-	-
Autres dettes	208	208	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	46 605	29 678	14 486	2 441

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice.. 5 093

Emprunts remboursés en cours d'exercice.... 4 431

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés
auprès des associés personnes physiques 46

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES (en milliers d'euros)

Postes

Participations.....	11 146
Créances rattachées à des participations.....	1 288
Créances clients et comptes rattachés.....	2 694
Autres créances.....	1 370
Comptes fournisseurs et comptes rattachés.....	3 924
Autres dettes.....	2 515
Autres produits financiers.....	38
Charges financières.....	24
Charges exceptionnelles.....	-

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice.....	40 253
Distribution de dividendes.....	(1 053)
Dividendes sur propres actions.....	18
Amortissement des frais d'augmentation de capital par prélèvement sur prime d'émission.....	-
Quote-part de subvention virée au résultat.....	-
Provisions réglementées.....	446
Résultat net comptable de l'exercice.....	5 280
Capitaux propres à la clôture de l'exercice.....	44 944

TABLEAU DE FINANCEMENT (en milliers d'euros)

	2009	2008
Emplois		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	1 034	866
Acquisitions :		
• D'immobilisations incorporelles	131	359
• D'immobilisations corporelles	4 119	3 012
• D'immobilisations financières	1 234	-
Diminution des dettes financières à plus d'un an	4 431	4 532
Réduction des fonds propres et comptes courants	-	-
TOTAL EMPLOIS	10 949	8 769

Ressources

Capacité d'autofinancement nette	7 151	10 527
Cessions :		
• D'immobilisations incorporelles	-	-
• D'immobilisations corporelles	26	54
• Ou réductions d'immobilisations financières	1 203	295
Augmentation nette des capitaux propres	-	-
Apport en fonds propres et comptes courants	1 565	930
Augmentation des dettes financières à plus d'un an	5 352	4 533
TOTAL RESSOURCES	15 297	16 339
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	4 348	7 570

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009		2008	
	Dégagement	Besoins	Dégagement	Besoins
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	932	-	1 102	-
Avances et acomptes versés sur commandes	1	-	-	1
Comptes clients et comptes rattachés	1 170	-	-	3 667
Autres créances	304	-	179	-
Comptes de régularisation	206	-	-	375
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	1 221	888	-
Dettes fiscales et sociales	-	27	1 396	-
Autres dettes	-	164	-	96
Comptes de régularisation	5	-	-	-
TOTAUX	2 618	1 412	3 566	4 139
I – BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT	1 206	-	-	573
II - VARIATION NETTE TRÉSORERIE	-	5 554	-	6 997
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	-	4 348	-	7570

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (en milliers d'euros)

Rubriques	31/12/2009	%	31/12/2008	%
Ventes de marchandises	26 393	100	22 678	100
- Coût d'achat des marchandises	18 151	68	16 339	72
MARGE COMMERCIALE	8 242	31	6 340	28
Production vendue	75 188	74	82 139	78
+ Production stockée	-	-	235	-
- Destockage de production	774	1	850	1
+ Production immobilisée	-	-	603	-
PRODUCTION DE L'EXERCICE	74 414	74	82 128	78
PRODUCTION + VENTES	100 807	100	104 806	100
- Coût d'achat des marchandises	18 151	18	16 339	16
- Consommation en provenance de tiers	42 200	42	46 113	44
VALEUR AJOUTÉE	40 456	40	42 355	40
+ Subventions d'exploitation	36	-	39	-
- Impôts et taxes	2 151	2	2 003	2
- Charges de personnel	26 311	26	25 881	25
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	12 031	12	14 510	14
+ Reprises, transfert charges	1 222	1	804	1
+ Autres produits	6	-	2	-
- DAP, dépréciations, provisions	3 925	4	4 452	4
- Autres charges	262	-	126	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	9 072	9	10 738	10
+ Quote part opérations en commun	-	-	-	-
+ Produits financiers	2 495	2	543	1
- Quote part opérations en commun	-	-	-	-
- Charges financières	2 567	3	2 527	2
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	9 001	9	8 753	8
Produits exceptionnels	256	-	468	-
- Charges exceptionnelles	536	1	827	1
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(280)	-	(358)	-
- Participation des salariés	763	1	709	1
- Impôt sur les bénéfices	2 678	3	2 612	2
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 280	5	5 074	5
Produits cessions éléments d'actif	26	-	54	-
- Valeur comptable éléments cédés	26	-	73	-
PLUS/MOINS VALUES SUR CESSIONS	-	-	(19)	-

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES au 31 décembre 2009

(en euros)

TITRES DE PARTICIPATION	Valeur nette comptable	Valeur de marché
SOCIETES françaises		
• S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	1 449 971	-
• S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	2 510 924	-
• S.A.S. BEIRENS	3 636 501	-
• S.A.S. EURO ENERGIES	974 000	-
• S.A.R.L. QUALITY BÛCHES	-	-
• S.A. LES BOIS CHAUDS DU BERRY	8 010	-
SOCIETES étrangères		
• S.A. POUJOULAT (Belgique)	824 169	-
• POUJOULAT BV (Pays-Bas)	9 180	-
• POUJOULAT UK Ltd (Royaume-Uni)	415 300	-
• POUJOULAT Sp. z o.o. (Pologne)	1 128 577	-
• POUJOULAT BACA (Turquie)	198 414	-
• LIVE GmbH (Allemagne)	1	-
AUTRES TITRES		
Actions propres	224 265	731 170

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2009

(en euros)	Dividendes encaissés par la société mère au cours de l'exercice	Réserves et report avant affectation des résultats	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêt et avance consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires hors taxes ou du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte au dernier exercice clos)
					Brute	Nette				
	(1)	(2)	(1)+(2)							
Taux de conversion utilisé	Taux historique	Taux de clôture	Taux de clôture						Taux moyen	Taux brut
1-Filiales										
S.A. POUJOULAT (Belgique)	1 325 000	101 087	1 426 807	62.22	824 169	824 169	-	-	11 689	1 223
POUJOULAT BV (Pays-Bas)	18 151	384 622	402 773	80	9 180	9 180	26	-	1 333 153	15 209
LIVE GmbH (Allemagne)	25 000	(1 252 282)	(1 227 282)	100	1	1	764 083	600 000	5 604 663	80 607
POUJOULAT UK Ltd (Royaume-Uni)	422 917	(349 973)	72 944	98.74	415 300	415 300	681 699	-	3 569 596	30 770
S.A.S. TÔLERIE FOREZIEENNE (France)	301 500	8 184 482)	5 485 982	99.99	1 449 971	1 449 971	-	-	7 997 158	758 621
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT (France)	1 350 000	4 942 607	6 292 607	99.62	2 510 924	2 510 924	-	-	18 204 400	1059 318
S.A.S. BEIRENS (France)	1 500 000	2 380 358	3 880 358	99.99	3 636 501	3 636 501	200 455	-	17 506 146	798 279
POUJOULAT Sp.. z o.o. (Pologne)	1 141 598	(378 993)	762 605	100	1 128 577	1 128 577	1 434	590 000	1 235 617	322 970
POUJOULAT BAC (Turquie)	396 828	(380 830)	15 998	50	198 414	198 414	200 455	400 000	510 226	(130 966)
S.A.S. EURO ÉNERGIES (France)	200 000	(80 957)	119 043	97	947 000	947 000	250 977	-	6 107 627	49 926
2 – Participations										
S.A.R.L. QUALITY BÛCHES	38 000	(176 553)	(138 553)	25	57 000	-	172 391	-	262 619	(24 119)

Rappel des cours de change au 31 décembre 2009 pour les pays hors zone euro :

Royaume-Uni : 1 GBP = 1,126 euro

Pologne : 1 PLN = 0,244 euro

Turquie : 1 TRY = 0,464 euro

4. RAPPORTS

4.1 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2010

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la Loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2009, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les éléments communiqués par le Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.



Fait à PARIS
Le 24 mars 2010

4.2 RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE (ARTICLE L. 225-68 DU CODE DE COMMERCE)

Mesdames, Messieurs,

En complément du rapport établi par notre Conseil de Surveillance, nous vous rendons compte, dans le présent rapport spécial, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

I - PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

1.1 Composition du Conseil

Le Conseil de Surveillance est composé, à ce jour, de quatre membres, nommés le 30 juin 2006 pour six ans.

1.2 Organisation des travaux du Conseil

Le Président organise les travaux du Conseil dont le fonctionnement n'est pas régi par un règlement intérieur. Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

1.3 Convocations au Conseil, fréquence des réunions et participation

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués par le Président.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil de Surveillance qui examinent ou arrêtent les comptes annuels ou intermédiaires.

Au cours de l'exercice écoulé, notre Conseil s'est réuni sept fois.

L'agenda des réunions du Conseil a été le suivant :

Conseil de Surveillance du 13 janvier 2009

Parc d'Activités Economiques Les Pierrailleuses - 79360 GRANZAY GRIPT

Etaient présents :

- Monsieur Yves COIRIER
 - Monsieur Jean MENUET
 - Monsieur Michel CAMP
 - Monsieur Louis DEPARIS

 - Madame Chantal MARQUIS
 - Monsieur Philippe ROUSSEAU
- délégués du Comité d'Entreprise

Ordre du jour :

- Examen du rapport trimestriel d'activité établi par le Directoire,
- Convention avec la Société STAGE,
- Rémunération du Président et vice-Président du Conseil de Surveillance,
- Questions diverses.

Conseil de Surveillance du 15 avril 2009 à 14 heures
Parc d'Activités Economiques Les Pierrailleuses- 79360 GRANZAY GRIPT

Etaient présents ou représentés :

- Monsieur Yves COIRIER
 - Monsieur Michel CAMP
 - Monsieur Louis DEPARIS

 - Madame Chantal MARQUIS
 - Monsieur Fabrice BONNETON
- délégués du Comité d'Entreprise
- Monsieur Jean-Yves BILLON et la Société GROUPE Y AUDIT ET CONSEIL, Commissaires aux Comptes titulaires.

Etait absent et excusé :

- Monsieur Jean MENUT

Ordre du jour :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008,
- Examen du rapport de gestion du Directoire,
- Préparation du rapport contenant les observations du Conseil,
- Rapport spécial du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne.

Conseil de Surveillance du 15 avril 2009 à 16 heures
Parc d'Activités Economiques Les Pierrailleuses - 79360 GRANZAY GRIPT

Etaient présents :

- Monsieur Yves COIRIER
 - Monsieur Michel CAMP
 - Monsieur Louis DEPARIS

 - Monsieur Philippe ROUSSEAU
 - Monsieur Fabrice BONNETON
- délégués du Comité d'Entreprise

Etaient absents et excusés :

- Monsieur Jean MENUT
- Monsieur Louis DEPARIS

Ordre du jour :

- Examen du rapport trimestriel d'activité établi par le Directoire,
- Révision de la rémunération des membres du Directoire,
- Questions diverses.

Conseil de Surveillance du 15 juillet 2009
Parc d'Activités Economiques Les Pierrailleuses - 79360 GRANZAY GRIPT

Etaient présents :

- Monsieur Yves COIRIER
- Monsieur Michel CAMP
- Monsieur Jean MENUT

- Monsieur Fabrice BONNETON
 - Madame Chantal MARQUIS
- délégués du Comité d'Entreprise

Etait absent et excusé :

- Monsieur Louis DEPARIS

Ordre du jour :

- Examen du rapport trimestriel d'activité établi par le Directoire,
- Répartition des jetons de présence,
- Rémunération du Président du Directoire,
- Autorisation éventuelle de convention,
- Questions diverses.

Conseil de Surveillance du 22 septembre 2009

7, rue Roy - 75008 PARIS

Etaient présents :

- Monsieur Yves COIRIER
- Monsieur Jean MENUT
- Monsieur Michel CAMP
- Monsieur Louis DEPARIS

- Monsieur Fabrice BONNETON
 - Madame Chantal MARQUIS
 - Monsieur Laurent MACQUIN
- délégués du Comité d'Entreprise

La société CHARRIER BILLON CONSULTANTS et la Société GROUPE Y AUDIT ET CONSEIL, Commissaires aux Comptes titulaires.

Ordre du jour :

- Examen du rapport portant sur les résultats du premier semestre 2009 établi par le Directoire,
- Questions diverses.

Conseil de Surveillance du 14 octobre 2009

7, rue Roy - 75008 PARIS

Etaient présents :

- Monsieur Yves COIRIER
- Monsieur Michel CAMP
- Monsieur Louis DEPARIS
- Monsieur Jean MENUT

- Madame Chantal MARQUIS
- déléguée du Comité d'Entreprise

Ordre du jour :

- Examen du rapport trimestriel d'activité établi par le Directoire,
 - Garanties bancaires au profit d'une filiale,
 - Questions diverses,
 - Projets.
-

Conseil de Surveillance du 15 décembre 2009

Parc d'Activités Economiques Les Pierrailleuses - 79360 GRANZAY GRIPT

Etaient présents :

- Monsieur Yves COIRIER
 - Monsieur Michel CAMP
 - Monsieur Jean MENUT
 - Monsieur Louis DEPARIS
-
- Madame Chantal MARQUIS
 - Monsieur Laurent MACQUIN
- délégués du Comité d'Entreprise

Ordre du jour :

- Demande d'autorisation de conventions,
- Déclassification de conventions réglementées en conventions courantes intragroupe,
- Projet de rachat du bâtiment industriel en Pologne,
- Questions diverses.

1.4 Information des membres du Conseil

Les membres du Conseil reçoivent tous les documents et informations nécessaires à leur mission. Ils reçoivent aussi régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société.

1.5 Tenue des réunions et décisions adoptées

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est établi par le secrétaire nommé par le Conseil puis arrêté par le Président, qui le soumet à l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante. Les procès-verbaux sont retranscrits dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un membre du Conseil.

II - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le Conseil indique qu'il ne lui apparaît pas souhaitable pour la Société de choisir le Code de gouvernement d'entreprise AFEP MEDEF publié en décembre 2008 comme code de référence pour les raisons exposées dans le rapport du Président et qu'il n'existe à sa connaissance aucun autre Code de référence établi par des associations professionnelles représentatives à ce jour.

La société POUJOLAT évolue dans un environnement normatif fort et est en phase avec les normes ISO 9001 "qualité" et ISO 14001 "environnement". La totalité des produits est titulaire du marquage CE permettant leur libre circulation en Europe. En outre, nos fabrications bénéficient du label "CERIC tested" ainsi que d'une norme complémentaire selon leur pays de destination (NF-France, AEAI-CH, ATG-Belgique, GOST-Russie, DIBT-Allemagne).

Nous nous sommes assurés que la Société avait intégré les processus de contrôle interne aux outils de gestion quotidienne et stratégique que sont :

- Le système d'information intégré,
- les procédures écrites,

- le système comptable,
- les outils de suivi de l'activité et des résultats,
- le système de management de la qualité et de l'environnement

Le système d'information intégré chaîne automatiquement les éléments suivants :

- devis,
- commandes clients et fournisseurs,
- stocks,
- réceptions et expéditions,
- facturation,
- comptabilisation,
- paiements.

L'intégration de ces différents processus permet d'éviter les ressaisies et limite le risque d'erreur. La Société développe son système d'information selon ses besoins spécifiques de contrôle interne. Par exemple, les ventes et les achats sont transférés informatiquement du système d'information dans le système comptable à l'aide d'interfaces sécurisées et des codes barres sont utilisés pour les inventaires.

La Société a mis en place des procédures formalisées pour les points clés en matière d'incidence financière et comptable : achats, paiements, trésorerie et inventaire des stocks. En particulier, concernant les risques d'erreur et de fraude, la société POUJOULAT a mis en place une séparation des fonctions.

En matière de paiements, il existe une procédure de double signature des personnes disposant d'une délégation de pouvoir.

La Société a mis en place un processus d'élaboration de l'information comptable qui vise à respecter les règles comptables en matière d'exhaustivité, de sincérité et de fidélité. En outre, le plan comptable des filiales a été adapté afin de le rendre homogène avec celui de la Société «consolidante».

La Société a mis en place des outils de suivi de l'activité et des indicateurs sur les points jugés importants. Le "reporting" budgétaire nous permet à court et à moyen terme de gérer et de contrôler l'évolution des résultats. Le suivi budgétaire est assuré selon la méthode des coûts directs. Il est appliqué à toutes les sociétés consolidées.

En 2009, la société POUJOULAT a poursuivi son investissement dans les systèmes d'information axés sur le contrôle interne. Citons par exemple, le module AS400 d'optimisation des flux de sous-traitance, le tracking des commandes ou l'EDI orientée clients. Enfin, les outils décisionnels sont en phase de maturité et on a constaté en 2009 une forte augmentation des mises en place d'indicateurs de suivi d'activité ainsi que de prévisions des ventes et des stocks.

Enfin, les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les normes IFRS applicables au 31 décembre 2009.

Fait à PARIS
Le 24 mars 2010



Yves COIRIER
Le Président du Conseil de Surveillance

4.3 RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société POUJOLAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe (2) de la note "II. Périmètre de consolidation" de l'annexe des comptes consolidés 2009 qui justifie les retraitements des données comparatives des comptes au 31 décembre 2009.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a inscrit à l'actif deux goodwill pour un montant global de 1 309 milliers d'euros. Ces valeurs font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note XVIII de l'annexe.
- L'annexe des comptes précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises, des en-cours de production et produits finis ; nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe et avons vérifié par sondages, sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

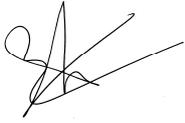
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la Loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Sables d'Olonne et Niort, le 7 avril 2010
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL CHARRIER-BILLON CONSULTANTS

Jean-Yves BILLON

Handwritten signature of Jean-Yves BILLON, consisting of several overlapping loops and lines.Handwritten signature of Thierry DROUIN, featuring a stylized 'Y' shape followed by a horizontal line.

GROUPE Y Audit

Thierry DROUIN

4.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société POUJOLAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises, des encours de production et produits finis ; nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la Société et avons vérifié par sondages, sa correcte application.
- L'annexe des comptes annuels précise les modalités de comptabilisation et de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation.

Il y est notamment indiqué que les titres sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité ainsi que sur la base de leurs perspectives de rentabilité. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'application de ces critères.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la Loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Sables d'Olonne et Niort, le 7 avril 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL CHARRIER-BILLON CONSULTANTSGROUPE Y Audit

Jean-Yves BILLON

Thierry DROUIN



4.5 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

I – CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

4.5.1 AVEC LA SOCIETE LIVE GmbH

Date d'autorisation du Conseil de Surveillance : 15 décembre 2009

• PERSONNE CONCERNÉE :

· Monsieur Frédéric COIRIER

• NATURE ET OBJET :

Rachat au groupe FORTAS de la créance LIVE GmbH avec rétrocession d'une quote-part à LIVE GmbH.

• MODALITÉS :

Votre Société a racheté au groupe FORTAS la créance LIVE GmbH figurant dans ses comptes pour un montant de 1 104 000 euros.

Ce rachat a été négocié pour un montant de 600 000 euros.

Le produit de l'opération devrait être rétrocédé au profit de la société LIVE GmbH pour un montant de 504 000 euros.

4.5.2 POUJOLAT Sp. z o.o.

Date d'autorisation du Conseil de Surveillance : 15 décembre 2009

• PERSONNES CONCERNÉES :

· Monsieur Frédéric COIRIER

· Monsieur Philippe BULLIER

a) NATURE ET OBJET :

Rachat du bâtiment industriel.

• MODALITÉS :

En date du 17 décembre 2009, votre Société a racheté le bâtiment industriel de sa filiale POUJOLAT Sp. z o.o. d'une surface de 3 037 m² sur un terrain de 15 038 m² situé à Ul Olszankowa 05-120 Legionowo (Pologne) pour un montant de 1 427 620 euros hors taxes.

Cette acquisition s'est négociée aux conditions du marché.

b) NATURE ET OBJET :

Location d'un immeuble.

• MODALITÉS :

Votre Société a conclu un bail commercial avec la filiale POUJOLAT Sp. z o.o. avec effet à compter du 1^{er} janvier 2010 pour la location du bâtiment industriel situé à Ul Olszankowa 05-120 Legionowo (Pologne).

Le loyer trimestriel prévu au contrat de bail s'élève à 21 500 euros hors taxes.

4.5.3 AVEC LA SOCIETE BEIRENS

Date d'autorisation du Conseil de Surveillance : 15 juillet 2009

• PERSONNES CONCERNÉES :

- Monsieur Frédéric COIRIER
- Monsieur Jean MENUT
- Monsieur Jean-François BENOT
- Monsieur André PRUNIER

• NATURE ET OBJET :

Rachat d'un immeuble auprès de la société BEIRENS.

• MODALITÉS :

Votre Société a racheté le 28 août 2009 auprès de la S.A.S. BEIRENS un immeuble, destiné à la logistique de bois énergie, d'environ 5 800 m² sur un terrain d'une surface d'environ 9 700 m².

Ce rachat a été effectué pour un montant de 400 000 euros hors taxes.

II – CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE D'YRANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

4.5.4 2.1 - AVEC MONSIEUR Yves COIRIER

a) NATURE ET OBJET :

Location de bureau.

• MODALITÉS :

Monsieur Yves COIRIER loue à votre Société un bureau dont il est propriétaire, sis 7 rue Roy à PARIS (75008).

Les loyers versés au titre de l'exercice s'élèvent à 12 780 euros.

b) NATURE ET OBJET :

Rémunération du compte courant.

• MODALITÉS :

Le compte courant de Monsieur Yves COIRIER a été rémunéré au taux fiscalement déductible, soit 4,81 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

La charge de l'exercice s'établit à 2 200 euros.

4.5.5 2.2 - AVEC LA SOCIETE SOPREG

• NATURE ET OBJET :

Assistance gestion et refacturation de frais.

• MODALITÉS :

La société SOPREG a facturé à votre Société des prestations de services et des frais au titre de 2009 pour un montant global hors taxes de 310 964 euros.

4.5.6 2.3 - AVEC LA SOCIETE STAGE

• NATURE ET OBJET :

Prestations de services et refacturation de frais.

• MODALITÉS :

La société STAGE a facturé à votre Société des prestations de services et des frais au titre de 2009 pour un montant global hors taxes de 72 861 euros.

4.5.7 2.4 - AVEC LA SOCIETE POUJOULAT B.V.

• NATURE ET OBJET :

Contrat de location d'un immeuble.

• MODALITÉS :

Votre Société a loué à la filiale POUJOULAT B.V. un immeuble sis à TERBORG (Pays-Bas).

Le total des loyers acquis au titre de l'exercice 2009 s'est élevé à 38 760 euros hors taxes.

4.5.8 2.5 - AVEC LA SOCIETE WESTAFLEX BÂTIMENT

• NATURE ET OBJET :

Location d'immeubles.

• MODALITÉS :

Votre Société a loué à la S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT un immeuble à usage industriel et commercial sis 330 rue des Trois Pierres à TOURCOING (59200).

Les loyers acquis au titre de l'exercice 2009 se sont élevés à 239 642 euros hors taxes et la taxe foncière à 56 814 euros.

- Votre Société a loué à la S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT un immeuble à usage industriel et commercial sis Le Chemin du Bois Rond à ST-BONNET DE-MURE (69720).

Les loyers de l'exercice s'élèvent à 43 014 euros hors taxes et la taxe foncière à 5 756 euros.

4.5.9 2.6 - AVEC LA SOCIETE BEIRENS

a) Nature et objet

Location d'un immeuble.

• MODALITÉS :

Votre Société a loué à la S.A.S. BEIRENS un immeuble à usage industriel et commercial sis La Maison du Bois, ZI Val de l'Indre à BUZANCAIS (36500).

Les loyers acquis au titre de l'exercice 2009 se sont élevés à 336 417 euros hors taxes et la taxe foncière à 63 458 euros.

b) Nature et objet

Prestations de logistique.

• MODALITÉS :

La S.A.S. BEIRENS a facturé à votre Société des prestations de logistique qui au titre de l'exercice 2009 se sont élevées à 1 041 812 euros hors taxes.

4.5.10 2.7 - AVEC LA SOCIETE POUJOULAT UK

• NATURE ET OBJET :

Location d'un immeuble.

• MODALITÉS :

Votre Société a loué à la filiale POUJOULAT UK, un immeuble sis à GUILDFORD (Royaume-Uni).

Le total des loyers acquis en 2009 s'est élevé à 136 897 euros hors taxes.

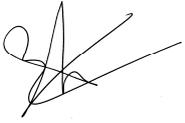
Les Sables d'Olonne et Niort, le 7 avril 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL CHARRIER-BILLON CONSULTANTSGROUPE Y Audit

Jean-Yves BILLON

Thierry DROUIN

Handwritten signature of Jean-Yves BILLON, consisting of several overlapping, fluid strokes.Handwritten signature of Thierry DROUIN, featuring a stylized 'T' and 'D' with a horizontal line extending to the right.

4.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE,
SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIÉTÉ POUJOLAT

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société POUJOLAT et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Les Sables d'Olonne et Niort, le 7 avril 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL CHARRIER-BILLON CONSULTANTSGROUPE Y Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.A handwritten signature in black ink, appearing as a stylized 'Y' or similar shape with a horizontal line extending to the right.

5. TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2010

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance, du rapport du Président du Conseil de Surveillance prévu à l'article L. 225-168 du Code de commerce et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2009, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 118 821,00 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

TROISIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de 5 279 855,84 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 5 279 855,84 euros

Auquel s'ajoute

Le report à nouveau antérieur 45 865,43 euros

Pour former un bénéfice

distribuable de 5 325 721,27 euros

A titre de dividendes aux actionnaires 1 175 400,00 euros

Soit 2,40 euros par action

Le solde 4 150 321,27 euros

Pour un montant de 4 150 000 euros au compte "autres réserves" et pour un montant de 321,27 euros au compte "report à nouveau".

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 1 175 400,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les actionnaires sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code Général des Impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code Général des Impôts peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18 %. Les conditions d'exercice et limites de cette option leur sont exposés.

Les actionnaires sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Le paiement des dividendes sera effectué au plus tard le 30 juin 2010 déduction faite des prélèvements obligatoires et facultatifs.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2006 :
744 420,00 euros, soit 1,52 euro par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 744 420,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2007 :
881 550,00 euros, soit 1,80 euro par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 881 550,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2008 :
1 052 962,50 euros, soit 2,15 euros par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 1 052 962,50 euros

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance à la somme de 40 480,00 euros.

Cette décision s'applique pour l'exercice en cours et pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

6. INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX (art L820-3) (pour mise à disposition de l'Assemblée Générale du 11 juin 2010)

	GROUPE Y AUDIT ET CONSEIL				CHARRIER BILLON CONSULTANTS			
	N	N-1	% N	% N-1	N	N-1	% N	% N-1
<u>Audit</u>								
1°) Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	54 000	50 625			35 000	30 375		
- Filiales intégrées globalement	71 000	60 000						
2°) Autres diligences et prestations liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	400							
- Filiales intégrées globalement	1 200							
<i>Sous-total</i>	126 600	110 625	100	100	35 000	30 375	100	100
<u>Autres prestations rendues par le réseau aux filiales intégrées globalement</u>								
1°) Juridique, fiscal, social								
2°) Autres								
<i>Sous-total</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL</u>	126 600	110 625	100	100	35 000	30 375	100	100

7. EVOLUTION DU COURS DE BOURSE SUR LES 24 DERNIERS MOIS

Le calcul de moyenne est pris entre le 29 avril 2008 et le 22 avril 2010.

Moyenne des cours : 89.93€

Moyenne des volumes échangés quotidiennement : 174 titres



Source : Euronext

8. ETAT DES COMMUNICATIONS FAITES SUR EURONEXT C

1- Communiqués de presse

2010	
12 février	Information trimestrielle : chiffre d'affaires de l'exercice 2009 Communiqué de presse du projet de transfert d'Euronext vers Alternext
2009	
17 février	Information trimestrielle : chiffre d'affaires de l'exercice 2008
23 avril	Résultats 2008
15 mai	Information trimestrielle : chiffre d'affaire du 1 ^{er} trimestre
7 août	<u>Chiffre d'affaires du 1er semestre 2009</u>
7 octobre	<u>Poujoulat s'implante en Allemagne et est présent sur BATIMAT 2009</u>
12 novembre	Information trimestrielle : chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre
2008	
15 février	Information trimestrielle : chiffre d'affaires de l'exercice 2007
29 avril	Résultats 2007
13 mai	Information trimestrielle : chiffre d'affaire du 1 ^{er} trimestre
9 juillet	<u>Changement de dénomination sociale de la société Etablissements Poujoulat</u>
4 août	<u>Chiffre d'affaires du 1er semestre 2009</u>
14 novembre	Information trimestrielle : chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre

2- Informations réglementées

2010	
2009	
23 avril	Rapport financier annuel 2008
4 mai	<u>Formulaire de vote par procuration pour l'assemblée générale du 19 juin 2009</u>
4 mai	<u>Formulaire de vote par correspondance pour l'assemblée générale du 19 juin 2009</u>
7 mai	<u>Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 19 Juin 2009 - Modalités de mise à disposition des documents préparatoires</u>
25 juin	<u>Procès-verbal établi à l'issu de l'assemblée générale annuelle du vendredi 19 juin 2009</u>
25 septembre	<u>Rapport financier semestriel au 30 juin 2009</u>
2008	
29 avril	<u>Rapport annuel financier 2007</u>
19 mai	<u>Formulaire de vote par procuration pour l'assemblée générale du 20 juin 2008</u>
19 mai	<u>Formulaire de vote par correspondance pour l'assemblée générale du 20 juin 2008</u>
27 juin	<u>Procès-verbal établi à l'issu de l'assemblée générale annuelle du vendredi 20 juin 2008</u>
30 septembre	<u>Rapport financier semestriel au 30 juin 2008</u>
3 octobre	<u>Informations relatives aux droits de vote et d'actions de la société Poujoulat</u>

3- Publications légales

2010	
2009	
4 mai	Journal Officiel – Balo n°53 – Convocation à l'assemblée générale
1^{er} juillet	Journal Officiel – Balo n°78 – Comptes annuels 2008
2008	
15 février	Journal Officiel – Balo n°20 – Chiffre d'affaires 4 ^{ème} trimestre 2007
28 avril	Journal Officiel – Balo n°51 – Comptes annuels 2007
12 mai	Journal Officiel – Balo n°58 – Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2008
16 mai	Journal Officiel – Balo n°60 – Convocation à l'assemblée générale
2 juillet	Journal Officiel – Balo n°80 - Publication des droits de vote
28 juillet	Journal Officiel – Balo n°91 – Comptes annuels 2007 définitifs
4 août	Journal Officiel – Balo n°94 – Chiffre d'affaires 2 ^{ème} trimestre 2008
24 septembre	Journal Officiel – Balo n°116 – Comptes semestriels 2008
21 novembre	Journal Officiel – Balo n°141 – Désignation du teneur de comptes des actions au nominatif

9. SITUATION DE TRESORERIE

POUJOLAT

Données consolidées

Situation de trésorerie au 31 décembre 2009

Total des dettes courantes au 31 décembre 2009	39 096	
Faisant l'objet de garantie		1 561
Faisant l'objet de nantissement		682
Sans garantie ni nantissement		36 853
Total des dettes non-courantes au 31 décembre 2009	22 990	
Faisant l'objet de garantie		63
Faisant l'objet de nantissement		3 133
Sans garantie ni nantissement		19 794
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2009 part du groupe	50 877	
Capital social		12 000
Réserves de conversion		154
Réserves consolidées		30 674
Résultat consolidé 2009		8 049
A - Trésorerie	3 723	
B- Equivalent de trésorerie (Placements à terme)	3 668	
C- Titres de placement	-	
D- Liquidités actualisées (A+B+C)	7 391	
E- Créances financières à court terme	-	
F- Dettes bancaires à court terme	4 416	
G- Part à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	5 544	
H- Autres dettes financières à court terme	173	
I- Dettes financières courantes à court terme (F+G+H)	10 133	
J- Endettement financier net à court terme (I-E-D)	2 742	
K- Emprunts bancaires à plus d'un an	18 959	
L- Autres emprunts à plus d'un an	1 379	
M- Endettement financier net à moyen et long terme (K+L)	20 338	
N- Endettement financier net (J+M)	23 080	

La situation de trésorerie présentée ci-dessus correspond à la position dans nos comptes au 31 Décembre 2009.

Les rubriques du bilan présentées dans le tableau n'ont pas évoluées de manière significative postérieurement à la date de clôture. L'endettement financier net qui figure pour un montant de 23 080 milliers d'euros n'a pas augmenté dans cet intervalle.